







RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LES RESULTATS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AU TCHAD

Table des matières

AVANT PROPOS	5
L'EQUIPE PAYS DU TCHAD PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT CLEFS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	6 7
SYNTHESE DES RESULTATS DE LA REVUE	8
I. CONTEXTE NATIONAL	10
II. CONTRIBUTION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT	13
3- Réalisations clefs du résultat stratégique 1: Développement du capital humain	16
4- Réalisations clefs du résultat stratégique 2: Protection sociale, gestion de crise et durabilité environnementale	24
5- Réalisations clefs du résultat stratégique 3: Gouvernance, paix et sécurité	32
6- Partenariat pour le fin <mark>ancement de l'agenda 2030</mark>	45
III. APPRECIATION DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES	46
III. MECANISMES DE GESTION ET DE COORDINATION	47
III. OBJECTIFS CLEFS DE L'EQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES POUR 2022	56

AVANT PROPOS

Pour cette année 2021, comme à l'accoutumée, nous faisons conjointement le bilan des activités du Cadre de Coopération entre le Gouvernement de la République du Tchad et le système des Nations Unies (UNDAF 2017-2023).

L'UNDAF définit les domaines d'intervention prioritaires, identifiés par le Gouvernement du Tchad et le système des Nations Unies (SNU), pour une amélioration des conditions de vie des populations, tel qu'établi dans le Plan National de Développement à moyen terme (PND 2017-2021). Ce Plan National de Développement est lui-même la première déclinaison de la Vision de développement à long terme : Vision 2030, « Le Tchad que nous voulons » qui ambitionne de réaliser l'émergence du pays à l'horizon 2030, et qui est décliné en trois Plans Nationaux de Développement (PND 2017-2021, PND 2022-2026, et PND 2027-2030).

Sous le leadership du Gouvernement, le cadre de coopération en cours vise à améliorer le développement humain, à renforcer la protection sociale, à améliorer la gestion des crises et catastrophes, et à promouvoir la gouvernance, la consolidation de la paix et la sécurité.

L'année 2021 a marqué un tournant dans le pays par la disparition tragique et inattendue du Président de la République, le 20 avril 2021 sur le champ de bataille alors qu'il venait d'être réélu à la suite des élections présidentielles du 11 avril 2021.

A la suite du décès du président Deby, l'armée a annoncé la mise en place d'un Conseil Militaire de Transition (CMT) dirigé par le Général Mahamat Idriss Deby, qui a mis en place à son tour un Gouvernement de Transition et un Conseil National de Transition (CNT). Cette transition d'une durée de dix-huit mois, devrai déboucher

sur l'organisation d'un Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) et d'élections libres et transparentes.

Pour accompagner la transition, le Système des Nations Unies s'est mobilisé pour soutenir les priorités du Gouvernement de transition aux côtés du peuple tchadien. A côté des autres partenaires techniques et financiers, le SNU a soutenu le nouveau ministère chargé de la réconciliation nationale et du dialogue pour la mise en œuvre de son programme de travail, avec les appuis techniques, financiers et logistiques et la mise en place d'un fond commun pour catalyser les appuis des autres partenaires à la transition.

Pour l'année 2022, en plus de son appui continu à la transition, le cadre de coopération poursuivra la mise en œuvre des plans de travail conjoints, dans tous les domaines identifiés de commun accord.

L'année 2022 sera décisive pour l'avenir du Tchad sur sa trajectoire de gouvernance et de consolidation de la paix, une nécessité pour son développement afin d'impacter le progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

EQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES

L'équipe pays des Nations Unies (UNCT) est composée des chefs d'agences des Nations Unies, fonds et programmes au Tchad. Quinze (15) agences, fonds et programmes des Nations Unies appuient la mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2023, à travers des plans de travail conjoints.

































PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT **CLEFS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES**

Les principaux partenaires de développement du SNU au Tchad sont le Gouvernement de la République du Tchad, les institutions financières internationales, les gouvernements donateurs, les agences de développement, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé, les universités, les médias et le peuple du Tchad.

L'équipe pays des Nations Unies au Tchad tient à remercier tous les partenaires qui ont soutenu son travail en 2021.

Partenaires Bilatéraux



































Partenaires Multilatéraux et autres Fonds Fiduciaires

























































Au total \$431 millions de fonds ont été dépensées sur les activités de développement et humanitaires. Ces fonds ont été en hause contrairement à l'année 2020.

Les échanges lors des ateliers des groupes de résultats montrent que les difficultés rencontrées en 2021 ont été essentiellement :

✓Le début de la transition et le changement du gouvernement juste après le décès tragique du Président a retardé la mise en œuvre des activités dans certains programmes;

✓Les fréquents changements de personnel au sein du Gouvernement au niveau local et national constituent un des défis dans la consolidation des acquis et qui parfois ralentissent les progrès;

✓Le pays continue à faire face aux catastrophes naturel lié au changement climatique tel que les inondations qui posent des problèmes d'accès, de déplacement et de destruction des cultures ;

✓Les pesanteurs socio-culturelles continuent à handicaper la demande de services en général et particulièrement les services sociaux de bases;

✓L'insécurité dans certaines zones de pays, causant la restriction des déplacement a eu un impact négatif dans la mise en œuvre des activités;

✓Les mesures barrières pour freiner la propagation de la Covid-19 ont limité la mise en œuvre de quelques activités planifiées.

Les interventions de l'année 2021 ont été menées de manière concertée associant les structures gouvernementales, les organisations de la société civile, les communautés hôtes et quelques organisations du secteur privé.

Dans le contexte marqué par la pandémie de Covid-19, la crise sécuritaire et la transition politique, les parties prenantes se sont adaptées en révisant leurs plans de travail, les zones d'interventions pour mettre en œuvre les activités programmées.

Au titre des actions clefs, l'on note que:

✓Le système des Nations Unies accompagne le gouvernement dans la mise en œuvre de la feuille de route de la transition ;

✓L'engagement et l'implication des autorités locales et des communautés dans la mise en œuvre des activités est un facteur de succès dans l'utilisation des services sociaux de base (santé, éducation, eau et hygiène);

✓Les évaluations de perception réalisées par le système des Nations Unies auprès des populations sinistrées ayant reçu une assistance ont permis de recevoir le feedback des communautés sur la quantité et la qualité de l'assistance et son adéquation avec leurs besoins;

✓L'implication de la diaspora dans la formation et la création d'emploi par les pouvoirs publics a été un succès:

✓ Les évaluations de l'impact de la Covid-19 et autres chocs sur le plan socioéconomique des populations de certaines provinces du Tchad appuyés par le SNU ont permis de mesurer et connaître les indicateurs (perte d'emploi, perte de revenu, coût de transport) pour lesquels les réponses devraient être données ;

✓ Les appuis dans l'élaboration des politiques et stratégies ont permis le changement positif dans leurs mises en œuvre.

Au regard des acquis et des difficultés, il est recommandé de :

- 1. Continuer à soutenir la transition en renforçant les efforts de réconciliation nationale et de consolidation de la paix;
- 2. Continuer à promouvoir la mise en œuvre d'une approche Nexus humanitaire-développement-paix (Nexus HDP) et la résilience en mettant l'accent sur les projets de développement à long terme;
- 3. Etendre la mise en œuvre d'interventions intersectorielles qui visent l'inclusion, la scolarisation des filles et l'autonomisation des femmes;
- 4. Continuer à renforcer le leadership au niveau national et décentralisé dans la mise en

œuvre des programmes;

- 5. Renforcer l'implication des bénéficiaires dans la planification et la mise en œuvre des programmes;
- 6. Explorer l'opportunité d'expérimenter le nouveaux modèles d'assistance à distance, en mettant en lumière l'importance d'investir dans les nouvelles technologies pour faire face aux mesures à la pandémie de la COIVID19.

CONTEXT NATIONAL



POPULATION

La population du Tchad est estimée en 2021 à plus de 16 millions d'habitants avec un taux d'accroissement de 3,6%. Les moins de 18 ans représentent 57% avec plus de trois quarts (78,3%) vivant en milieu rural (INSEED, 2021). Sur le plan du développement humain, le Tchad est classé au 187ème rang sur 189, avec un Indice de 0,398, son PIB étant de 411 966 F CFA par habitant et par an (Banque Mondiale, 2021).



EDUCATION

Selon l'annuaire 2020-2021, la qualité de l'éducation est de 47,75% soit une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 2019-2020 (44,7%).



SANTE

Le taux de mortalité maternelle, qui était de 1099 pour 100 000 naissances vivantes (EDST II, 2004) a baissé à 860 pour 100 000 naissances vivantes (EDS-MICS, 2014/2015). Selon les données de l'enquête MICS-6 de 2019, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé de 133 (EDS-MICS 2014/2015) à 122 pour 1 000 naissances vivantes et l'assistance par un personnel qualifié à l'accouchement a augmenté de 24,3 à 34,5 %.



NUTRITION

Selon l'enquête SMART de 2021, la malnutrition chronique est estimée à 30,4 %. L'allaitement exclusif chez les enfants de moins de 6 mois n'a pas enregistré de progression régulière au niveau national (11,4% en 2021 contre 16,4% en 2020). La diversité alimentaire chez les enfants âgés de 6 à 23 mois est passée de 7,3 % en 2018 à 14,5 % en 2021. Selon MICS6-2019, seul 61,8% de la population avait accès à l'eau de boisson ayant des sources améliorées.



SECURITE ALIMENTAIRE

Environ 1,78 millions de personnes estimées en situation d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 et plus) sur la période juin à août 2021 (Cadre Harmonisé, Mars 2021). L'indice sur la Faim dans le monde (GHI) classe le pays parmi ceux à situation « alarmante » avec un score évalué à 44,7 soit la dernière place. Les populations les plus affectées se trouvent dans les zones accueillant les réfugiés, retournés et déplacés internes.



PROTECTION SOCIALE

En 2021, la proportion des personnes âgées est estimée à 4,5% de la population totale tchadienne. Il faut noter qu'il n'y a pas de pension sociale au Tchad, en dehors de la pension contributive d'âge liée à l'emploi dans le secteur formel. L'enquête MICS6 de 2019 indique que 5,8% de femmes de 18 à 49 ans ont des difficultés fonctionnelles dans au moins un domaine contre 3,0% chez les hommes.



RISQUES ET CATASTROPHES

Au cours des trente dernières années, le pays a subi plus de 44 catastrophes naturelles principalement des inondations et des sécheresses (INFORM, Index for Risk Management) affectant plus de 5 millions de personnes. Les inondations se produisent environ une année sur deux et sont la cause des pertes de productions de l'ordre de 40 à 88% (Rapport ministère de l'Environnement, 2021). De janvier au 6 octobre 2021 environ 256 214 personnes (soit 42 765 ménages) ont été affectées par les inondations à travers le pays (Rapport OCHA, Nov. 2021).



GOUVERNANCE ECONOMIQUE

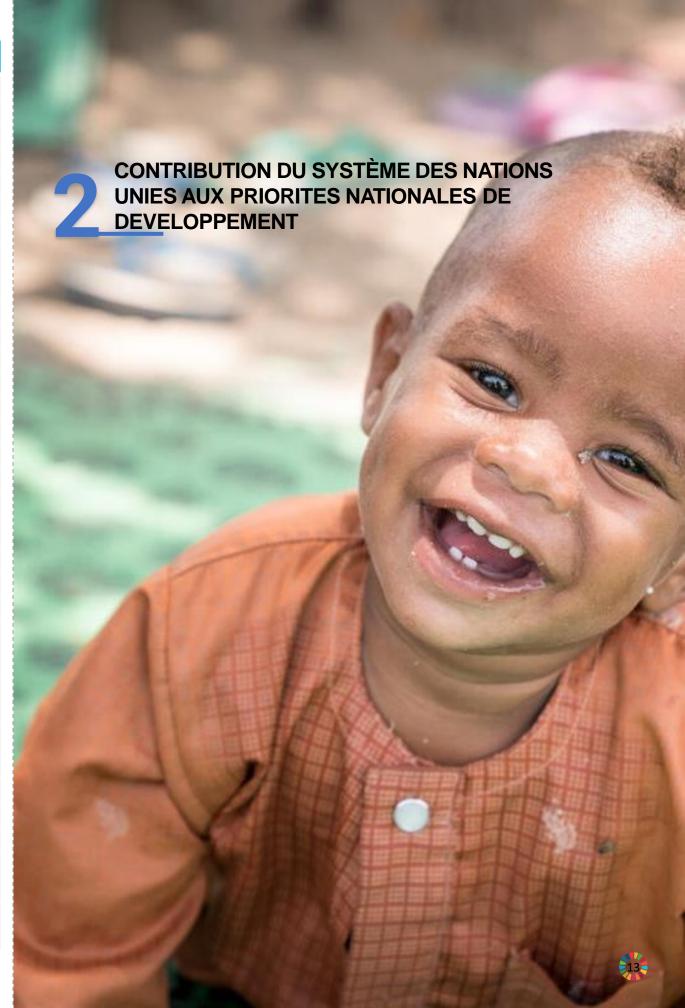
Le taux de pauvreté est passé de 47 % en 2011, à 42% en 2019. Mais le nombre de personnes pauvres a augmenté de 4,7 millions en 2011 à environ 6,5 millions en 2019 du fait de la croissance démographique rapide. Depuis 2014, l'indice de la transparence, responsabilisation et de la corruption est resté constant à 2,5. Le rapport du Doing Business 2020 de la Banque Mondiale classe le Tchad 182eme mondial sur 190.



URGENCES

Au 30 septembre 2021, plus d'un million de personnes sont en situation de déplacement forcé. Parmi elles, il y a 528 139 réfugiés. Le nombre de personnes déplacées est de 457 948, dont 406 573 personnes déplacées internes (PDI) et 29 263 retournés vénus de l'étranger ainsi que 22 112 PDI retournées (OCHA, Aperçu de la situation humanitaire, Nov 2021). En 2021, les affrontements entre agriculteurs et éleveurs ont fait plus d'une centaine de victimes (OCHA, HRP 2021).

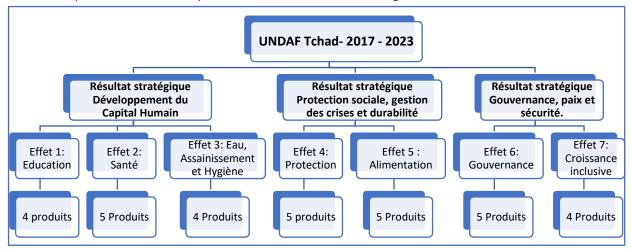
Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Population Total (in Millions of inhabitants)	15.01	15.47	15.94	16.42	16.90
Accroissement démographique (%)	3.13	3.07	3.03	3	3
Densité de la Population (population en km² de terre)	11.70	12.05	12.42	12.79	13.1
Produit Interieur Brut (PIB) en Million de USD	10	11.24	11.31	9.95	12.35
Taux de croissance annuel du PIB (%)	-2.4	2.3	3.0	-0.4	0.9
Inflation (%)	-0.9	4.0	3.0	3.0	2.6
Taux de chômage (%)	1.85	1.84	2.0	2.2	2.3
Solde budgétaire global (base ordonnancement, dons inclus)	-0.9	1.9	0.0	-0.3	-2.4
Dette totale (en pourcentage du PIB)	49.7	48.2	43.8	49.1	44.0
Balance commerciale (en milliards USD courants)	0.58	0.20	0.12	NA	NA
Solde du compte courant (% du PIB)	-6.6	-3.4	-6.5	-5.9	-5.2
Exportations de biens et services (% du PIB)	33.87	36.19	36.74	NA	NA
Importations de biens et services (% du PIB)	39.70	38.01	37.87	NA	NA
Recettes du secteur pétrolier (% du PIB)	4.1	6.7	6.9	8.2	5.0
Dépenses militaires (% du PIB)	2.24	2.33	2.18	2.24	NA
Indice de développement humain	0.396	0.397	0.398	0.401	NA
Pourcentage de la population vivant en dessous du	46.7	42.3	42.3	NA	NA
seuil national de pauvreté (% de la population)					
Inégalité (coefficient de Gini)	0.43	0.43	0.34	NA	NA
Espérance de vie à la naissance (années)	53.49	53.97	54.07	54.35	54.35
Taux de fécondité (naissances par femme)	5.90	5.79	6,4	5.60	NA
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)			122	NA	
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances	860/100	NA		NA	NA
vivantes)	000				
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	42.10	44.20	44.20	NA	NA
Scolarisation, primaire (% brut)	78.574	89.734	89.191	NA	NA
Prévalence du VIH, total (Pour 1000 habitants infectés)	0.40	0.38	0.34	0.33	NA
Taux de migration nette	0.412	0.131	0.105	0.079	NA
Investissement direct étranger, entrées nettes (en	0.36	0.46	0.57	0.49	NA
milliards de dollars US courants)					
Appui budgétaire des donateurs externes (millions USD)	143	262	117	109	NA





1. Aperçu du Cadre de Coopération 2017 -2023

Le cadre de coopération entre le Tchad et les Nations Unies est bâti sur le Plan National de Développement (PND 2017 - 2021) qui intègre les objectifs de développement durable. Les efforts du SNU restent davantage concentrés dans les domaines de son mandat, de son expérience et de son expertise pour apporter une valeur ajoutée. Ainsi, l'UNDAF Tchad 2017 - 2023 se présente schématiquement comme ci-dessous (Figure 1).



Ainsi construit, le cadre de coopération constitue le document de planification stratégique et de programmation des ressources du SNU au Tchad pour la période 2017-2023, avec des ressources estimatives qui s'élèvent à \$1,335 milliards pour les 5 années dont \$167 millions disponibles en 2017. Au total \$2,090 milliards soit 156% ont été dépensées en cinq ans de mise en œuvre. Ce qui indique que toutes les parties prenantes ont largement tenu leurs engagements et des efforts considérables ont été consenti dans la mobilisation des ressources planifiées.

Quinze (15) agences des Nations Unies participent à sa mise en œuvre. Pour l'année 2021, les fonds disponibles pour la mise en œuvre des activités sont de \$182 millions. La plupart de ces ressources sont investis dans le secteur de l'éducation (33%) suivi de la santé avec 29% et de l'alimentation 21%.

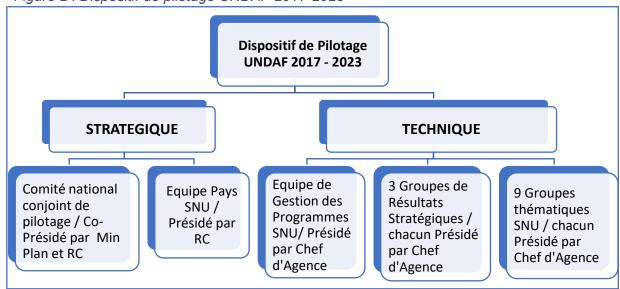
C'est dans le domaine du changement climatique qu'on enregistre le moins de

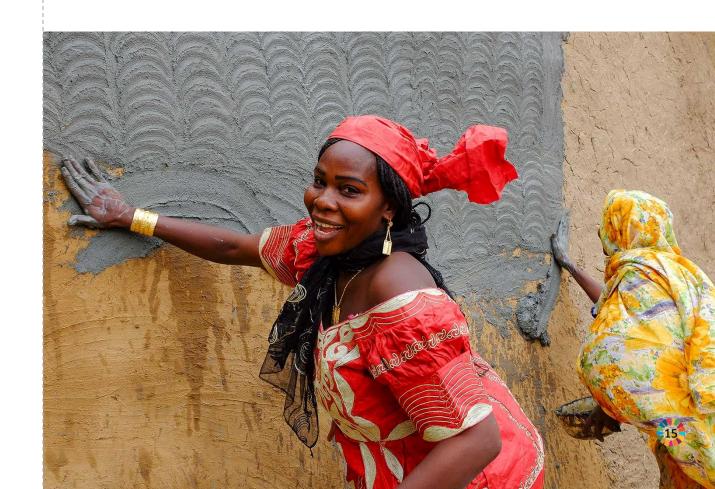
financement. Il y a plus d'activités programmées en matière de Gouvernance mais disposent seulement 4% de financement disponible. L'UNDAF 2017-2023 compte 102 indicateurs de suivi et 268 activités pour les trois plans de travail conjoint 2021. Cela laisse apparaitre une charge importante de travail dans l'accompagnement du **SNU** Gouvernement de Transition, dans le suivi et dans la collecte des données.

Le nombre d'activités des différentes agences prévues par objectif de développement durable montre qu'il y a plus d'activités en lien avec l'ODD 16 soit 28%, suivi de l'ODD 3 avec 18%. C'est dans le pilier planète qu'on enregistre le plus faible nombre d'activités. Aucune activité dans le plan de travail conjoint 2021 n'est en lien avec l'ODD 14. Les niveaux de mise en œuvre de ces activités varient selon les ODD.

Le dispositif de pilotage repose sur deux niveaux, stratégique et technique. Pour plus d'efficience, il s'appuie sur le comité national conjoint de pilotage, sur l'Equipe Pays des Nations Unies qui sont des instances stratégiques, mais aussi sur l'équipe de gestion des programmes, les groupes de résultats et les groupes thématiques qui sont des instances techniques. Il repose également sur la cohérence des interventions, le maintien du leadership de la partie gouvernementale, la participation des acteurs non étatiques, la focalisation sur les résultats et la redevabilité et la promotion des activités conjointes multisectorielles.

Figure 2 : Dispositif de pilotage UNDAF 2017-2023







2. Principales réalisations en 2021

De manière globale, en 2021 les parties prenantes de mise en œuvre de l'UNDAF sont plus performantes, que l'année 2020.

3. Réalisations clés du résultat stratégique 1 : « Développement du Capital Humain »

Ce résultat stratégique sur le développement du capital humain contribue à l'Axe n°4 **« Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne »** du PND et s'inscrit dans l'agenda 2030 sous les ODD 3, 4, 6, 10, 11, et 17.

3.1. Education



Des progrès ont été réalisés en 2021 en termes de scolarisation et d'accès à l'éducation, y compris pour les enfants affectés par les crises humanitaires. Les inscriptions à l'école primaire en 2020/2021 ont augmenté passant à 2,719,364 enfants (44.3% de filles), soit une augmentation de 5% par rapport à 2019/2020.

En 2021, 245,940 enfants âgés de 3 à 17 ans affectés par les crises humanitaires (115,251 filles) ont reçu du matériel scolaire contre un objectif de 223,500 (soit 110%, contre 92% en 2020). Un enseignement à distance a également été proposé à 607,675 enfants (136,426 filles) contre un objectif de 402,997, soit 151% contre 97% en 2020.

La coopération entre le SNU et la partie nationale a permis de renforcer les capacités des structures de formation professionnelle dans le centre et le nord du pays pour offrir une formation professionnelle à 225 jeunes adultes. 195 autres jeunes ont reçu un soutien supplémentaire, en suivant des cours en entreprenariat et alphabétisation à côté de leur formation professionnelle. De même, l'appui a permis à 177 ieunes formés en entrepreneuriat dans le centre de formation de Faya de recevoir des appuis en nature, dont 69 hommes et 108 femmes. Toutefois, des évaluations indiquent un retard important des pays d'Afrique subsaharienne, dont le Tchad, sur la dimension de la qualité des apprentissages et du développement des compétences, y compris les compétences fondamentales en lecture, compréhension de l'écrit et calcul. Concernant le Tchad de manière spécifique, les résultats de l'enquête PASEC de 2019 indiquent que seulement 22.2% et 11.5% des élèves en fin de cycle primaire atteignent le seuil de compétences minimales, respectivement lecture mathématiques (PASEC2019).

Afin de contribuer au développement du système éducatif national, le SNU a intensifié son plaidoyer en 2021 pour que le Gouvernement et ses partenaires s'attaquent ensemble aux principaux goulots d'étranglement, du côté de l'offre d'éducation, qui entravent la scolarisation, notamment la recherche d'une solution à long terme pour la rémunération des enseignants sur les ressources nationales.

Ceci a conduit à l'engagement du Gouvernement de financer la prise en charge des maîtres communautaires sur le budget national pour l'ensemble de l'année scolaire 2021/2022, la mise en vigueur du prochain appui financier de la Banque Mondiale étant prévue avant le début de l'année scolaire 2022/2023.

Afin de favoriser l'inclusion, toutes les

infrastructures réalisées dans le cadre de coopération en 2021 étaient adaptées aux personnes en situation de handicap. Le cadre de coopération a également soutenu l'inclusion de la question du handicap dans le programme scolaire national, et a fourni un soutien direct aux enfants en situation de handicap, avec un soutien sanitaire, un soutien psychosocial, et la distribution de subventions.

Pour lutter contre les inégalités entre les sexes, le cadre de coopération a permis la mise en œuvre des interventions axées sur l'hygiène scolaire, l'hygiène menstruelle, ainsi que sur l'autonomisation des femmes et des filles.

En contribuant à la création de passerelles entre l'éducation non formelle et l'éducation formelle par le biais d'écoles coraniques modernisées, le cadre de coopération a donné la priorité à la conception d'un programme d'apprentissage qui permet de prendre en charge les enfants non scolarisés et garantit le développement des compétences fondamentales des enfants.

Bien que cette réforme et ce renforcement du système d'éducation non formelle doivent encore être étendus, ils devraient avoir un impact à long terme sur la réduction du nombre d'enfants non scolarisés, une fois mis à l'échelle.

Pour répondre à la crise des apprentissages, des appuis techniques ont été fournis pour le renforcement des compétences de base, qui passent notamment par le développement de la petite enfance. Ainsi, des appuis techniques ont été fournis au ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance pour le développement d'une stratégie nationale et la révision des curricula. Il s'agissait notamment de finaliser et valider la stratégie nationale du développement du préscolaire. Une feuille de route a été élaborée et validée à cet effet.



En 2021, les performances de la vaccination de routine ont été améliorées et les maladies évitables par la vaccination ont été réduites, y compris la COVID-19, grâce au plaidoyer pour mobiliser des fonds publics pour une disponibilité suffisante des vaccins du Programme Elargie de Vaccination (PEV), l'évaluation et la mise à niveau de l'équipement de la chaîne ultra-froide, la sensibilisation et le renforcement des capacités. En effet, sur la base des données administratives de janvier à novembre, la couverture Penta3 est passée de 82 à 88 % entre 2020 et 2021, tandis que la couverture vaccinale contre la rougeole est passée de 74 à 81 %. 67% des districts sanitaires ont atteint une couverture Penta 3 d'au moins 80% (52% sur la même période de 2020).

L'accès aux médicaments antirétroviraux (ARV) pour les femmes enceintes séropositives est passé de 45 % à 53 % et de 20 % à 24 % pour les ARV pédiatriques (rapport annuel Programme national PTME, 2019).

On note 67% de formation sanitaires n'ayant pas connu de rupture en produits essentiels contre 10% attendus. La cible de 70% de structures SONU disposant de sage -femme a été atteint à 100%, néanmoins les 90% d'enfants ciblés pour la couverture vaccinale de la rougeole n'a pas été atteint (69%) de même le pourcentage de mère connaissant le calendrier vaccinal prévu à 35% est resté à 8%.

En revanche, 305 061 femmes ont accepté les méthodes contraceptives modernes, mais aussi 163 658 adolescents et jeunes ont eu accès aux services de santé de reproduction contre 52 000 prévus.

En ce qui concerne la réponse contre la pandémie de Covid-19, à la fin du mois de décembre 2021, plus de 6 183 cas et 184 décès ont été enregistrés dans 20 provinces sur les 23 que compte le Tchad. La vaccination a débuté le 4 juin 2021 avec suffisamment de vaccins disponibles mais au 31 décembre 2020, seules 95 267 personnes étaient complètement vaccinées (0,55 % de la population totale). Au cours des deux derniers mois de 2021, il y a eu une augmentation de la vaccination contre la Covid-19, avec 596 cas et 6 décès en novembre, et 482 cas et 3 décès en décembre. Il existe 70 sites de vaccination fixes et des équipes mobiles administrant la vaccination contre la Covid-19 dans 58 districts de 18 provinces.

En 2021, le SNU a renforcé les initiatives interopérables pour obtenir des résultats à grande échelle en soutenant la supplémentation en vitamine A dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la rougeole. Celle-ci a touché un total de 3 696 305 enfants âgés de 9 à 59 mois, contre un objectif de 3 416 348 (Couverture de 108%)

dont 3 477 203 enfants ont reçu une supplémentation en vitamine A (couverture de 102 %).

L'analyse des indicateurs montre des progrès dans la réalisation des cinq produits de l'effet 2 relatif à la santé malgré un contexte marqué par l'insécurité, le manque de financement et la persistance de la pandémie de COVID-19. En effet, l'atteinte des objectifs en matière de santé/nutrition/VIH a été perturbée par la pandémie de COVID-19. Cette dernière ayant absorbé une partie des ressources autant humaines que financières.

Au 31 décembre 2021, 6 183 cas de COVID-19 étaient confirmés dans 20 provinces et 184 décès déclarés. Conformément au plan d'action humanitaire (HAC-COVID-19) établi en début de pandémie, la réponse a permis:

- De fournir une aide en matériel d'oxygénothérapie, équipement de protection individuelle pour les formations sanitaires;
- De former le personnel de santé à la prise en charge des cas et à la surveillance épidémiologique dans les provinces d'intervention;
- De renforcer les capacités de test en équipant les laboratoires décentralisés avec 24 appareils GenXpert qui ont été paramétrés pour le dépistage précoce du VIH chez les nourrissons;
- Le dosage de la charge virale des personnes vivants avec le VIH et le dépistage de la COVID-19; et
- D'appuyer la surveillance en logistique et d'en informer sur les ruptures.

Au niveau du cadre normatif, sur les 30 documents planifiés, 30 ont été élaborés ou actualisés et vulgarisés. La totalité des 45 écoles de santé publiques et privées ont

intégré les modules de nutrition dans leur curricula de formation. Tenant compte des financements spécifiques préétablis, 23 districts sanitaires ont pu élaborer leurs plans d'action tandis que 15 comités techniques provinciaux de nutrition et d'alimentation appuyées par le REACH ont pu élaborer leurs plans d'action.

Grâce au plaidoyer du SNU et des autres partenaires, le Gouvernement a mobilisé \$1 094 606 USD dans le cadre de l'Initiative d'Indépendance Vaccinale pour contribuer à l'achat des vaccins et consommables, évitant des ruptures de vaccin en 2021 et continuer les activités de vaccination. Pour soutenir le renforcement de la chaîne du froid, le SNU a installé 40 réfrigérateurs solaires grâce à diverses sources de financement et a finalisé le processus pour l'acquisition et l'installation des équipements de la chaîne du froid solaire dans le cadre de la plate-forme d'optimisation des équipements de la chaîne du froid (CCEOP) et du renforcement du système de santé (RSS). Leur installation se poursuivra en 2022 et permettra une couverture de près de 100% des districts et des formations sanitaires avec un équipement adéquat de la chaîne du froid. L'installation et la mise en service du système photovoltaïque du dépôt d'Abéché ont été achevées et des leçons doivent être tirées de ce processus pour étendre le système aux autres entrepôts.

Avec l'appui de deux consultants internationaux, l'élaboration d'une stratégie urbaine de vaccination a commencé en 2020 en vue d'identifier les raisons de la faible vaccination en milieu urbain et péri-urbain et de proposer des stratégies permettant de renforcer la vaccination pour l'atteinte des cibles. Cependant, l'élaboration de ce document a été suspendue en 2021 pour des raisons programmatiques.



Pour le programme PTME, la couverture sanitaire a progressé de 86% à 94.4% sur le plan national dans les 23 provinces et 97% dans les 13 provinces soutenues par le Fonds Mondial. Pour l'année 2021, ce sont 70% des femmes enceintes qui ont fait la première consultation prénatale (CPN1) parmi lesquelles 67% ont été testées au VIH et connaissent leur statut et 53.4% ont reçu les ARV pour leur propre traitement et pour éviter la transmission du VIH à leurs enfants. 47.3% (163 658 / 345 890) des adolescentes et jeunes de 10-24 ans ont été testés et connaissant leur statut parmi lesquels 674 sont positifs soit un taux de positivité 4.12% et 594 sont mis sous ARV. Sur le plan de la prise en charge, 30.3% (3359/11000) des enfants âgés de 0-14 ans sont mis sous thérapie ARV. En 2021, plus de 54 626 jeunes de 10-24 ans ont été sensibilisés en même temps à la prévention du VIH et de la Covid-19.

A propos de la prise en charge des fistules 1058 femmes ont été prises en charge jusqu'en fin novembre 2021 pour une cible de 1000 femmes attendues. 100% des structures SONU disposent à ce jour d'une sage-femme formée. En ce qui concerne la lutte contre le paludisme, des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) ont été distribuées aux femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans. Les campagnes de

chimioprophylaxie saisonnière à 4 tours, couplées à la supplémentation en vitamine A ont été organisées dans les provinces et districts prioritaires. Le SNU a appuyé techniquement et financièrement les campagnes dans les cinq districts sanitaires de la province sanitaire du Guerra.

En 2021, au total 283 694 enfants ont été admis et traités de la malnutrition aiguë sévère soit une couverture de 94.3% par rapport à l'objectif de 2021 ajusté à la période de référence (283,694/300,763). Le taux de guérison de 93.0 % à l'échelle nationale est largement au-dessus du seuil des normes SPHERE de 75%.

En mars 2021 la campagne nationale de vaccination contre la rougeole a touché un total de 3,696,305 enfants âgés de 9 à 59 mois contre un objectif de 3,416,348 (couverture de 108 %), dont 3,477,203 enfants ont reçu une supplémentation en vitamine A (couverture de 102 %).

Le SNU a contribué à la réalisation de changements majeurs à travers un plaidoyer pour l'adoption de la loi sur le code de commercialisation des substituts du lait maternel et les projets d'arrêtés sur la fortification des farines et des huiles.

3.3. Eau, Hygiène et Assainissement

L'année 2021 a été marquée par la préparation et l'adoption des documents de stratégie pour l'adaptation et la mitigation des effets du changement climatique sur l'environnement. Dans ces documents, l'eau, hygiène et l'assainissement a été considéré comme l'un des secteurs prioritaires d'intervention et devant être considéré dans les financements par des fonds climat.

En 2021, le SNU a tiré parti de l'investissement limité du Gouvernement et des donateurs dans la mise en œuvre de la feuille de route pour mettre fin à la défécation à l'air libre par le biais d'opérations efficientes en aval, en assurant une extension rapide du programme d'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) grâce à l'engagement de cette dernière (en particulier les associations de femmes) l'appui du SNU a

permis de développer des stratégies efficaces de communication pour le changement de comportement.

L'implication des dirigeants locaux et des leaders d'opinion au niveau communautaire s'est avérée être une force motrice pour accélérer les résultats en matière de lutte contre la défécation à l'air libre. En outre, le renforcement des capacités des écoliers, des enseignants et des parents par le biais des clubs d'hygiène scolaire a permis d'améliorer les pratiques d'hygiène dans les écoles, notamment pour les filles en période de menstruation, grâce à la programmation intégrée de l'assainissement total en milieu scolaire mise en œuvre par le SNU. Ainsi, 8 749 personnes ont eu accès à l'eau potable et 26 894 enfants supplémentaires dans 57 écoles ont eu accès aux services WASH.



La réponse à la pandémie de Covid-19 a révélé des besoins significatifs en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de santé. Guidée par les résultats de l'évaluation rapide des établissements de santé pour la prévention et le contrôle des infections (IPC), la coopération a permis de mieux cibler, adapter son soutien et stimuler des approches innovantes prometteuses et rentables en matière d'IPC, en équipant les établissements de santé de matériel permettant de produire localement du chlore pour le traitement de l'eau.

L'approche humanitaire-Nexus développement-paix, qui consiste à cibler à la fois les populations touchées et les communautés d'accueil et à fournir à ces deux groupes un ensemble multidimensionnel de services (incluant la protection de l'enfance/les services psychosociaux, le soutien économique aux ménages par le biais de transferts d'argent, en plus de la santé, de la nutrition, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, y compris l'hygiène menstruelle avec un kit de gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) innovant réutilisable fabriqué au Tchad) a permis l'atteinte des meilleurs résultats dans les zones d'interventions.

L'analyse des indicateurs de l'effet 3 « WASH » montre un progrès limité. De 2017 à 2021, le taux de défécation en plein air a légèrement baissé en passant de 68 % à 64 % ce qui représente une baisse de seulement 4% par rapport à 2017 (JMP 2021). En s'inscrivant dans la poursuite du plan d'accélération mis en œuvre depuis 2019 et malgré la Covid-19, 1 263 villages ont été déclenchés parmi lesquels 998 ont été certifiés fin de défécation à l'air libre (FDAL) permettant à 639 641 personnes dont 332 613 femmes de vivre dans des communautés assainies dans 4 provinces. L'appui à la réalisation de latrines familiales additionnelles dans les différents sites de réfugiés et l'engagement des réfugiés à réaliser eux-mêmes leur propre latrine ont fortement contribué à la réduction de la défécation en plein air, bien que des efforts supplémentaires restent nécessaires.

Malgré ce contexte de crise sanitaire, une réponse a été apportée avec efficacité et en

synergie avec le Gouvernement et les organisations de la société civile aux besoins des communautés affectées. Les actions menées dans le cadre des différentes urgences ont permis à 108 163 personnes d'accéder à l'eau potable et à 73 228 personnes d'avoir accès aux services d'assainissement de base. Aussi, 52 234 enfants de moins de 5 ans ont été admis pour le traitement de la MAS et ont reçu un kit WASH. En ce qui concerne, la réponse à la Covid-19, les formations sanitaires ont été accompagnées à travers la formation de 1096 agents de santé sur la prévention et le contrôle des infections (PCI-WASH) et les actions de communications sur les risques sanitaires et les mesures barrières ont été conduites au niveau communautaire. Également, 209 025 personnes ont bénéficié de kits WASH pour la lutte contre la Covid-19. Il est aussi à noter, qu'en plus de la réponse à la Covid-19, le secteur a dû faire face à différents afflux de réfugiés tout au long de l'année depuis les pays frontaliers (Soudan, Cameroun et Centrafrique) vers le Tchad. Les actions concertées entre les différents acteurs ont permis d'apporter l'assistance adéquate dans la gestion de ces crises, en assurant un accès aux services d'eau et d'assainissement.

Dans les structures scolaires, la réalisation des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement a permis à 1 601 élèves l'accès au service d'eau potable et à 36 667 élèves, dont 13 119 filles, l'accès à l'assainissement à travers la construction de blocs de latrines à cabines séparées filles/garçons. Aussi, 6 206 personnes ont été sensibilisées aux bonnes pratiques d'hygiène et à la gestion de l'hygiène menstruelle. Il faut aussi noter que 19 549 personnes ont eu accès à l'eau potable au niveau communautaire.

En ce qui concerne l'environnement favorable, un appui technique a été apporté par le SNU au Gouvernement pour la préparation et la validation de deux documents de stratégie relatifs au changement climatique dans lesquels l'eau, l'hygiène et l'assainissement ont été retenu parmi les secteurs prioritaires pour l'adaptation et la mitigation au changement climatique.



3.4. Défis

- Les fréquents changements de personnel au sein de l'organigramme des ministères constituent un des défis dans la consolidation des acquis et qui parfois ralentissent les progrès, notamment en matière de vaccination, de lutte contre le VIH et de santé communautaire. La période de 3 ans prévue par le Gouvernement pour une rotation du personnel représente une opportunité de renforcer le travail à un niveau plus décentralisé.
- Les pesanteurs socio-culturelles handicapent la demande de services en général et nourrissent spécifiquement la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH et le SIDA et d'autres activités de la santé en faveur de l'enfant. Malgré les efforts de

- recrutement faits par le Gouvernement, on note l'insuffisance des ressources humaines sur le plan qualitatif et quantitatif tant au niveau opérationnel que central.
- L'insécurité, le manque de financement et la COVID-19 ont été un frein pour la mise en œuvre de certaines activités programmées. En effet, l'atteinte des objectifs en matière de santé/nutrition/VIH a été perturbée par la pandémie de COVID-19. Cette dernière ayant absorbé une partie des ressources autant humaines que financières.

4. Réalisations clés du résultat stratégique 2 : Protection sociale, gestion de crise et durabilité environnementale



Ce résultat stratégique 2 « Protection sociale, gestion de crise et durabilité environnementale» contribue à trois des axes du Plan National de Développement, notamment à l'Axe n°2 « renforcement des bases de la bonne Gouvernance et de l'Etat de droit » , à l'Axe n°3 « Une économie diversifiée et compétitive » et à l'Axe n°4 « Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne » et s'inscrit dans l'agenda 2030 sous les ODD 1, 2, 3, 5, 8, 10, 11, 13, 15, et 17.

Les contributions du SNU en 2021 à travers le groupe de résultat 2 « *Protection sociale*, *gestion de crise et durabilité environnementale*» ont permis d'appuyer le Gouvernement du Tchad dans la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales en matière de protection et de réduction des

risques et catastrophes. Un accent particulier a été mis sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la lutte contre le mariage des enfants, les violences basées sur le genre, y compris dans les situations d'urgence, et la promotion de l'éducation des filles.

4.1. Protection sociale

En 2021, l'appui du SNU a permis la mise en œuvre du registre social unifié en fournissant des outils techniques à l'INSEED pour évaluer la vulnérabilité des populations et effectuer le ciblage des bénéficiaires. Ceci a permis à l'INSEED de réaliser l'enquête de ciblage pour le programme de transferts monétaires. L'appui du SNU a permis de contribuer au renforcement du mécanisme de coordination et de suivi de la Stratégie Nationale de protection sociale au niveau local.

Ces connaissances ont permis l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale de protection sociale (SNPS) avec son plan d'action. Cette stratégie prend en compte les situations d'urgence et les chocs.

De même, la réalisation des profils de localités pour les provinces du Bar El Ghazel, Batha, Lac, Kanem, Borkou, Ennedi et Tibesti qui concernent les dynamiques migratoires, la composition des communautés et les vulnérabilités et qui sont utilisés pour la programmation des activités.

L'appui du SNU dans la mise en place des bases de données de qualité pour répondre adéquatement aux besoins des plus vulnérables a permis:

- ✓ la réalisation de la première analyse de la pauvreté monétaire et multidimensionnelle des enfants ;
- ✓ le lancement du profil migratoire du Tchad et la mise en place du comité de pilotage et du groupe technique de travail par le ministère des Affaires Etrangères pour assurer la bonne mise en œuvre des activités du projet ayant permis de publier 63 rapports sur le suivi des urgences sur les déplacements soudains des personnes dans la province du Lac;
- ✓ La réalisation de deux enquêtes nationales sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle: et
- ✓ la mise à jour d'un registre commun de suivi des populations vulnérables.

De même, le SNU a contribué à la réalisation de l'enquête de suivi postdistribution aux réfugiés permettant d'évaluer l'accès à l'assistance alimentaire ; d'apporter un complément d'informations sur les sources de revenu des familles, et les stratégies de survie alimentaire et d'adaptation des familles ; et de distinguer différentes perceptions bénéficiaires sur le dispositif de l'aide alimentaire. Ainsi, cinq (5) stocks de contingence ont été pré-positionnés et régulièrement renouvelés. Ces stocks ont permis d'apporter une réponse rapide aux crises de déplacés internes, aux sinistrés des inondations et aux réfugiés centrafricains, camerounais et soudanais. Le SNU a fourni une assistance de première nécessité via la distribution de kits NFI (Articles non alimentaires) à 70 093 personnes dans le besoin.



Le SNU a appuyé la finalisation et la validation des lignes directrices nationales pour les soins alternatifs aux enfants axés sur l'approche des familles d'accueil. Au total, 859 enfants séparés/non accompagnés, dont 376 filles et 483 garçons ont bénéficié de services de soins alternatifs et de réunification familiale. Plus de 3 269 femmes et 2 736 hommes ont été sensibilisés au soutien psychosocial.

Dans le cadre de la protection des plus vulnérables durant cette période de transition, un rapport a été publié sur l'indice de stabilité qui sont des données permettant d'orienter aussi bien les stratégies purement humanitaires que les stratégies de transition vers le développement dans la province du Lac. Les populations locales, les retournés et les déplacés internes ont été appuyés dans l'obtention d'acte d'extrait de naissance (des campagnes d'enregistrement à l'état civil, soutien technique et financier à l'ANATS). Un contrat de prestation signé entre OIM et ANATS couvre la production de 6000 documents d'état civil, dont 5000 extraits de naissance et 1000 cartes d'identité nationale. Les activités mentionnées se sont déroulées dans les provinces du Lac, Kanem, Bahr El gazal et Faya pour le bénéfice des populations locales.

Le SNU a mis en place un programme de cash+ ayant permis à 190 ménages de réfugiés dans la zone de Bol (province du Lac) sur 200 de bénéficier des transferts monétaires couplés avec des mesures d'accompagnement pour leur permettre de faire face aux dépenses essentielles et de renforcer leur résilience face à la Covid-19 et à d'autres crises humanitaires multiformes.

Dans le cadre de la prévention contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), l'Equipe pays a sensibilisé les travailleurs humanitaires, ainsi que les autorités locales et les communautés où des opérations

humanitaires ont lieu sur ce type de violence basée sur le genre afin de les prévenir et de mettre en place un mécanisme destiné aux communautés pour signaler et reporter tous types de violence relevant de la prévention contre l'exploitation et les abus sexuels notamment au Lac. Plus de 100 infrastructures communautaires ont été réhabilitées à cet effet.

L'implication active des chefs religieux et communautaires dans l'organisation et la réalisation des séances de dialogue communautaire organisées dans 9 provinces du pays, par des structures communautaires de protection de l'enfance en collaboration avec des organisations de la société civile, a permis à 30 communautés de déclarer publiquement l'abandon du mariage des enfants et des mutilations génitales féminine.

A travers ses partenaires, le SNU a mis en œuvre des stratégies pour prévenir la séparation des enfants, notamment en sensibilisant les communautés et les parents aux causes, aux conséquences et aux facteurs de risque de séparation des familles. Au total, 859 enfants séparés/non accompagnés, dont 376 filles et 483 garçons ont bénéficié de services de soins alternatifs et de réunification familiale.

La révision en cours du Cadre national de Contingences Multirisques permettra la prise en compte de la dynamique des crises et d'actualiser le cadre multisectoriel de préparation et de réponse aux urgences. Le suivi des quatre plans provinciaux de contingence ainsi que le renforcement des capacités des acteurs nationaux ont contribué à l'appropriation des actions de réponse humanitaire à tous les niveaux.



4.2. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Afin d'informer les agriculteurs et les éleveurs sur la sécurité alimentaire et l'alerte précoce l'appui du SNU a permis le développement des outils pour le déclenchement des actions anticipatoires. Le SNU travaille en étroite collaboration avec l'ANAM pour le suivi de l'évolution des risques des inondations et de la sécheresse. Un groupe de travail restreint multi acteurs sur l'anticipation à la sécheresse est opérationnel sous le lead du SNU.

En 2021, grâce au plaidoyer effectué par le SNU, le Tchad a été retenu comme un pays pilote pour le lancement de l'initiative interagence CERF-Anticipatory Action. En effet, un groupe de travail restreint EWEA (Alerte précoce Action précoce) est mis en place sous le lead du gouvernement pour rendre opérationnel le mécanisme d'actions anticipatoires de la sécheresse. Ce groupe est composé des acteurs gouvernementaux, humanitaires et des organisations de la société civile.

Selon l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2021, la production céréalière prévisionnelle de la campagne agricole 2021/2022, estimée à 2 701 376 tonnes est en baisse de 6,28% par rapport à l'année dernière et de 6,33% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette baisse enregistrée pour toutes les spéculations cache des disparités importantes entre les zones agricoles. C'est ainsi que, le Sahel Ouest durement impacté par les séquences sèches a enregistré la baisse la plus importante, soit 45% par rapport à l'année dernière et 25% par rapport à la moyenne quinquennale.

62 groupements agricoles repartis entre les provinces du Lac, du Kanem et du Bahr El Gazal ont été constitués, soutenus dans le processus d'accès à au moins un hectare de terre cultivable, en collaboration avec les autorités coutumières et locales.

Trois consultants spécialisés dans les activités génératrices de revenus recrutés par OIM ont été engagés dans des discussions avec les délégués de l'agriculture et du plan dans les provinces pour faciliter les distributions des articles aux groupements bénéficiaires.



Le SNU poursuit ses efforts pour renforcer les systèmes nationaux de sécurité alimentaire et d'information en collaboration avec le système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP), la Direction de la Production et des Statistiques Agricoles (DPSA) et la Direction nationale de Nutrition et des Technologies Alimentaires (DNTA). En 2021, avec l'appui du SNU, le gouvernement à mener deux évaluations complètes de l'Enquête National de la sécurité alimentaire (ENSA) et à organiser deux ateliers d'analyse du Cadre Harmonisé avec la participation d'autres parties prenantes. Les agences du SNU soutiennent également la DNTA dans la conduite de l'enquête nutritionnelle SMART et la DPSA dans le suivi régulier des prix des denrées alimentaires sur certains marchés à travers le pays.

Les agriculteurs et éleveurs ont accès aux connaissances, aux intrants appropriés, à une technologie abordable et aux outils adéquats pour la production durable grâce à plus de 2 000 tonnes de semences pluviales et maraichères et 100 000 outils aratoires (pelles, pioches, râteaux, arrosoirs et brouettes) distribués à plus de 30 000 ménages. La production maraîchère a été évaluée pour la campagne de contre saison froide 2020/2021 à 48 080 tonnes, soit une hausse d'environ 179%. Cette hausse observée en production par rapport à la prévision est la conséquence logique du renforcement de la capacité des bénéficiaires et l'intérêt que suscite la production maraîchère par sa valeur marchande. Environ 150 forages et 640 motopompes avec de tuyaux d'aspiration et de refoulement sont construits.

Dans le cadre de la stabilisation communautaire au Lac, Kanem et BEG, 4 séries de visites de terrains et 4 sessions de supervisions formatives ont été conduites par les agents du projet de stabilisation communautaire et les délégués de l'agriculture à l'endroit des 62 groupements sur des thématiques diverses : Identification et Préparation des sols-choix des semences et préparation des plates-bandes- Gestion de l'eau et autres ressources naturelles nécessaire à la croissance des plantules.

En matière d'intensification des systèmes de production résilients des exploitations

agropastorales, 8 995 kg de semences de base ont été distribués à 133 multiplicateurs semenciers encadrés par le projet pour la campagne agricole 2021-2022. De même, 14 924 Kg de semences Raound 1 ont été acquises et distribuées aux producteurs semenciers (dont 790 kg en 2020 et 14 134 Kg en 2021). Ces semences ont permis l'emblavement de 347 ha de champs toute spéculation confondue en 2021 (arachide, sésame, sorgho, mil, niébé et maïs).

Pour ce qui est de la diffusion et l'adoption des itinéraires techniques résilients, elle est faite à travers les Champs Ecoles Paysans (CEP) pluviaux et de décrue. 152 CEP ont été mis en œuvre et le nombre de bénéficiaires formés en itinéraires techniques dans ces CEP est de 4 535 personnes dont 2 113 femmes (46,6%). Pour mener cette activité, le RePER a acquis 37 464 kg de semences Raound 2 auprès des multiplicateurs de semences.

Pour ce qui est du volet « Appui à l'élevage des petits ruminants et de la volaille », 48 auxiliaires d'élevage féminins (AEF) ont été formés et dotés de kits vétérinaires, sur une cible de 90 personnes à la fin du projet. Le SNU a pu acquérir 4 millions de doses contre la Peste des Petits Ruminant (PPR) et 120 000 doses contre la maladie de Newcastle.

En ce qui concerne la valorisation des produits agropastoraux, l'appui du SNU a permis la construction des 10 magasins dont 4 ont été dotés par le projet de 56,1 tonnes de céréales pour faire face aux difficultés alimentaires pendant la période de soudure, de 200 palettes et de 4 kits bureau. Douze (12) comités de gestion de ces magasins (COGEM) ont été mis en place et 4 d'entre eux ont bénéficié de la formation sur le suivi des chantiers et la gestion des stocks.

L'appui a permis la signature d'une convention avec le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad pour appuyer la structuration et la professionnalisation des Organisations Paysannes. Un diagnostic de cinq Comité Provincial d'Action et de 10 anciens Comité Départemental d'Action a été réalisé ainsi que le diagnostic organisationnel du Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad.



Avec le projet « Production locale d'aliments de complément fortifiés » (PROFORT), les capacités techniques des jeunes et des femmes sont davantage renforcées avec 404 hectares de maïs, niébé, arachide et soja ont été cultivés et ont permis de produire 496 tonnes de matière première de qualité pour la farine fortifiée. Quatre unités de transformation de la farine fortifiée ont été installées et ont produit 23 tonnes de farine fortifiée dont 22,6 tonnes commercialisées et qui ont servi à prévenir la malnutrition de 63 000 enfants âgés de 6 à 24 mois. Le programme a créé 62 emplois directs avec l'implantation des 4 unités soutenus par le PAM. Le nombre total des membres des 27 organisations paysannes au départ du programme en 2016 est passé de 10 906 membres à 16 483 membres en juin 2021 soit une augmentation de 51% (5 502 femmes soit un pourcentage de 33%). Le chiffre d'affaires des 27 Organisations Paysannes partenaires à la fin du programme sont de l'ordre de 300 000 FCFA à 5 220 000 FCFA.

En matière de mise en œuvre des politiques et stratégies, le SNU a appuyé le Gouvernement dans les domaines suivants en 2021 : (i) la finalisation de la relecture du Plan National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR); (ii), la mise en place de quatre (4)

nouveaux textes d'application et la poursuite de la vulgarisation de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique qui ont permis d'impulser les réformes dans le secteur afin d'améliorer les performances des exploitations et des entreprises agricoles ; (iii) le décaissement de 187 millions de FCFA au profit du système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce suite aux actions de plaidoyer en faveur l'amélioration du financement de la SANAD (Saudi Aramco Nabors Drilling Company); (iv) la mise en place d'une plateforme informelle des acteurs et promoteurs de secteur privé agricole et alimentaire et l'organisation d'un voyage d'étude au Niger au profit des membres ; (v) l'élaboration du rapport biennal 2020 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine pour répondre aux engagements pris au niveau régional.

En 2021, la filière spiruline s'est davantage développée notamment avec la construction de 2 ateliers de production post récolte qui ont permis la production de plus de 2 tonnes de spiruline de qualité sur toute la chaine de valeur. 200 ménages (1000 personnes) dont 20 % d'enfants de 6-59 mois et 20% des femmes allaitantes et enceintes ont bénéficié d'une alimentation de complément adéquate en utilisant le dihé (spiruline).

De plus, 15 petites et moyennes entreprises ont été identifiées et bénéficient d'appui en matière de transformation agroalimentaire moderne et 20 plans d'affaires (pour un coût total de 333 473 374 FCFA) sur 35 prévus ont été validés par les comités techniques du Comité Départemental d'Action (CDA). Il s'agit de: (i) six projets d'acquisition d'une unité de séchage de produits maraichers, (ii) sept projets d'acquisition d'une unité d'extraction d'huile (iii) sept projets d'acquisition d'une unité de séchage de viande.

Parmi les organisations des producteurs (OP) dont les plans d'affaires ont été validés, quatre-vingts (80) personnes membres de ces OP on été formés en comptabilité pour assurer une bonne gestion de leur projet. Les aménagements hydro-agricoles réalisés sont : (i) 27,5 ha par la construction de 110 puits maraîchers (110% de la cible annuelle) au profit de 1 090 maraîchers (dont 707 femmes); (ii) 3 318 ha (110,6% de la cible annuelle) de diquettes suivant les courbes de niveau pour la culture de décrue, (iii) 2 204 ha (110,2% de la cible annuelle), et (iv) 11,50 ha (23% de la cible) en demi-lunes et zaï. Les réalisations en conservation des eaux et du sol / défense et restauration des sols totalisent à ce jour 6 700 ha. Ces aménagements profitent 4 163 producteurs, dont 1 780 femmes. Le montant total de ces aménagements est de 595 159 972 FCFA tous frais compris. Par ailleurs, un progrès est enregistré dans la réalisation des études techniques des 5 seuils d'épandage de crue (SEC) et 3 diques filtrantes et des périmètres maraîchers (PM) sur 18 sites totalisant 39,3 ha. Concernant les autres infrastructures, au total six magasins communautaires sur huit prévus en 2021 sont achevés et réceptionnés. Deux sont en cours d'exécution à Dourbali (60% d'exécution physique). Ainsi, le Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience (RePER) a construit au total 12 magasins sur une cible finale de 40 magasins. Le coût total de ces magasins est de 257 954 143 FCFA y compris la contribution des bénéficiaires. Cependant, il est observé un déficit dans la formation des Comités de Gestion des Magasins (COGEM) en raison du déploiement tardif des opérateurs d'ingénierie sociale.

30



Des actions transversales ont permis à:

- 10 850 personnes de recevoir des appuis ciblés pour améliorer leur nutrition à travers l'éducation nutritionnelle. Il s'agit de 7 389 femmes et 3 461 hommes dont 6 881 jeunes. 1 890 séances de démonstrations culinaires sont organisées au niveau des villages animés par les animatrices communautaires et au sein des Champs Ecoles Paysanne (CEP).
- 92 animatrices communautaires identifiées et sélectionnées dont plus 75% des jeunes et 39,58% chefs de ménage.
- 300 membres des CEP agro-pastoraux ont été formés sur la promotion des régimes alimentaires diversifiés, sains et nutritifs dont 172 femmes et 173 jeunes.
- 6 443 enfants dépistés dont 2 326 malnutris référés (708 malnutris modéré et 157 malnutris aiguë sans complication).
- 1 000 postes radio récepteurs équipés des cartes mémoires préalablement enregistrées contenant des messages liés à la nutrition, l'alimentation, hygiène et assainissement mis à la disposition des animatrices et mamans lumières.
- 420 boîtes à images sur les thèmes liés à la santé, nutrition, alimentation et l'hygiène conçus et distribués.
- 600 cartes sur l'alimentation des jeunes enfants et sur les 5 contacts de vaccination sont éditées et 2000 « Nutricartes » basées sur un jeu de cartes-photos décrivant les aliments disponibles localement sont élaborées.

4.3. Les défis

- Restrictions des déplacements dans certaines provinces notamment le Kanem liées à l'insécurité et à la crise politique ayant entrainé le ralentissement des activités de protection sociale et de planification et obligation de voyager en MOSS;
- Retards fréquents dans la production/diffusion de bulletins nationaux réguliers sur les principaux marchés : offre, demande, prix, flux transfrontaliers, termes de l'échange pour le bétail/les céréales ;
- Insuffisance de ressources de créer de nouveaux emplois pour les groupes vulnérables dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et la gestion des déchets ;
- L'insécurité dans les zones d'intervention constitue un facteur limitant pour l'opérationnalisation des projets.

5. Réalisations clés du résultat stratégique 3 : Gouvernance, Paix et Sécurité



Ce résultat stratégique 3 de l'UNDAF contribue aux priorités nationales ciblées dans le PND, notamment l'Axe n°2 « renforcement des bases de la bonne Gouvernance et de l'Etat de droit » et l'Axe n°1 « Renforcement de l'unité nationale » et s'inscrit dans l'agenda 2030 sous l'ODD 8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » ; l'ODD 16 qui ambitionne de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes (paix, sécurité), ainsi que l'ODD 17 sur le partenariat.

L'impact socioéconomique de la COVID-19 menace les résultats enregistrés par le Tchad, notamment dans la perspective d'atteinte des objectifs développement durable. Avec cette pandémie, on constate l'aggravation de la paupérisation de la population à cause des de moyens pertes d'existence. La pandémie a en outre comme conséquence ralentissement des activités notamment économiques dû aux mesures de confinement et autres mesures relatives ayant entrainé une baisse de ressources et la réduction d'accès aux services sociaux de base pour les ménages les plus vulnérables.

En ce qui concerne les réfugiés, les progrès enregistrés au niveau de l'effet 7 « croissance inclusive » sont limités.

L'absence d'une loi sur les droits socio-économiques et le manque de la documentation officielle posent des obstacles à une véritable croissance inclusive. La pandémie a empiré la situation et les mesures de soutien mises place par gouvernement ont touché seulement, d'une façon partielle les réfugiés. Les jeunes réfugiés et les femmes semblent être les plus défavorisés. Ils ont été durement affectés par la crise en perdant leurs atouts et ils n'arrivent pas à trouver les moyens pour se relancer sur le marché.



En 2021, les capacités techniques des services publics ont été renforcées et des ressources matérielles et humaines adéquates ont été acquises pour l'accès des populations les plus vulnérables à la justice, à l'état civil et à la sécurité grâce à l'organisation de formations conjointes sur la coordination civilo-militaire, les principes humanitaires et les principes de protection au profit des agents des composantes militaires (Armé Nationale, Garde Nomade, Force mixte, la Gendarmerie, et la police nationale) de la province des Lacs et de l'Etat Major au niveau de N'Djamena.

Une réduction du nombre de cas de VBG dans les localités du Lac et du Hadjer Lamis a été enregistrée grâce au renforcement des capacités de 300 éléments de force de défense et de sécurité sur les droits de l'homme. Les ateliers continuent et se focaliseront à donner

34

une introduction sur l'action humanitaire, les principes et orientations guidant les relations civil-humanitaires-militaires (CMCoord), les principes de protection des civils en contextes des conflits et déplacements internes des populations, le droit des réfugiés et la protection des violences sexuelles basées sur le genre (VBG).

De même, 100 journalistes et membres des organes de presse ont été formés sur le thème : « Participation des Médias à un processus électoral apaisé respectueux des droits de l'homme : Prise en compte du genre » Ce qui contribue à la circulation de l'information, à la protection des droits et à la cohésion sociale dans le pays.

- 32 autorités traditionnelles ont été formées sur le thème « La prise en compte du genre dans le processus électoral »
- 11 membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) formés sur le « Monitoring des violences basées sur le genre, y compris les violences sexuelles »
- 62 organes de presse et artistes tchadiens formés sur le thème « Violences basées sur le genre : Causes, conséquences et sanctions » en partenariat avec l'UNFPA/Ministère de la Culture/ Réseau Culturel et Artistique pour la Formation et la Francophonie (RECAF) en vue de leur participation au Festival NdjamVi)
- 16 autorités municipales et des agents de sécurité sur le site humanitaire de TRADEX sur « les principes humanitaires de protection : Concepts de base liés au genre, aux violences basées sur le genre et les mécanismes de référencement ».

L'appui du SNU a permis le renforcement des capacités de 100 personnels de quatre Délégations provinciales de la Femme et des membres de l'Observatoire de Surveillance et d'Alerte Permanente de cas VBG (OSAP) en connaissance de textes juridiques et en techniques de plaidoyer et de communication. Le renforcement des capacités de 22 agents de Forces, de défenses et sécurité sur la protection des civils, les VBG et le PSEA (Prévention de l'exploitation et des abus sexuels)..

Les performances des institutions de la chaine pénale du ressort des Cours d'Appel de N'Djaména et de Sarh sont améliorées grâce à la dotation en équipements informatiques et en moyens de déplacement.

Dans le même objectif de renforcement de capacités techniques des acteurs de la chaine pénale, 35 autorités locales et provinciales, 185 Magistrats et Officiers de la police judiciaire ont été formés. 43 maisons d'arrêt sont renforcées en matière de gestion et de traitement des détenus selon les standards et les lois nationaux et internationaux. Dans le domaine du renforcement des capacités multiforme des acteurs sociaux (30 agents de Mandoul et Sarh) formés sur la prise en charge des victimes des violences basées sur le genre (VBG). 418 étudiants sensibilisés sur les VBG (Université Emi Koussi et Université de Sarh). Au moins 22 cas de VBG ont été résolus à travers la médiation au sein de la Maison nationale de la femme.

L'appui à la tenue des sessions criminelles en vue de permettre le jugement des présumés auteurs des VBG à la Cour d'appel de Sarh a permis ainsi à 46 détenus de quitter la prison et 93 vulnérables de bénéficier de l'aide juridique gratuite dont 65 hommes, 28 femmes et 3 mineurs. L'appui au système d'alerte précoce a favorisé la mise en place d'une cellule de coordination provinciale dans le Lac et Barh El-Gazal et à la création des comités locaux de sécurité communautaires (ex-comité de vigilance).



Avec la création des comités locaux de sécurité communautaires (ex-comité de vigilance, les capacités de 100 membres de ces comités sur leurs statut et rôles, la redevabilité, la sécurisation des personnes et biens, l'alerte précoce, les premiers gestes qui sauvent ont été renforcées. Dix (10) propositions d'idées développées par les groupes organisés à Moundou, Bol, Bagasola et N'Djamena sont prises en compte au sein des instances de prise de décision au niveau central et décentralisé. Une plateforme mise en place à Moundou s'engage dans la mise en œuvre du Plan de développement Communal. L'organisation de dix (10) séances de formation a permis à environ 1 900 personnes, leaders de la société civile, les jeunes femmes et hommes y compris les femmes à prendre connaissance des processus et procédures légales de participation citoyenne et engagent des initiatives pour la prévention et la résolution des conflits, la cohésion sociale et à la prise de décision au sein des espaces de gouvernance locale à N'Djamena, à Moundou et dans la région du Lac.

L'appui à l'établissement et la délivrance des actes de naissance pour 35 000 personnes des communes de Bol et Laï en collaboration avec l'ANATS a permis à ces bénéficiaires de recouvrir leur statut juridique. Le renforcement des capacités de 624 personnes a été possible, dont 184 femmes, émanant essentiellement de la commission nationale des droits de l'homme. des ministères sectoriels, des organisations de la société civile sur les thématiques portant sur les techniques de collecte et de traitement des cas de violations des droits de l'homme, le fonctionnement des institutions nationales des droits de l'homme, la participation des femmes et des jeunes aux instances de gouvernance locale et consolidation de la paix, les notions fondamentales des droits de l'homme et les élections, le monitoring de la situation des droits de l'homme en période électorale.

A cela s'ajoute le renforcement de 3 bureaux d'aide juridique dans les villes de N'Djamena, Moundou et Bol en partenariat avec l'association pour la promotion des libertés fondamentales (APLFT). Les activités mises en place dans le cadre du programme désengagement, désassociassions, réintégration et réconciliation (DDRR) de l'OIM ont contribué directement aux effets 6.1 et 6.2, notamment en matière de développement,



de renforcement de capacités des institutions nationales et locales dans l'application davantage des bonnes pratiques de gouvernance inclusive en matière du désengagement, désassociassions, réintégration réconciliation (DDRR) sont à noter. Plus particulièrement, les activités menées ont permis la création d'un cadre juridique et institutionnel pour la DDRR et d'un mécanisme de coordination aouvernemental.

Les activités et le soutien technique apportés aux autorités centrales et locales ont permis le développement des modèles et des compétences techniques pour aider les États membres dans la gestion des cas individuels, qui sont appliqués de manière coordonnée et harmonisée dans les pays de la région du basin du lac Tchad (LCB).

Le mécanisme permet un lien étroit à la base de données d'enregistrement et développé pour garantir que les profils individuels soient référencés en fonction des besoins et du soutien en matière de services, ainsi que des opportunités telles que la formation potentielle ou l'emploi dans une profession pertinente.

Dans le cadre de la protection des droits humains, le SNU a pu contribuer à des avancées notables dans la consolidation de l'état de droit. Notamment, la loi d'abolition de la peine de mort pour les infractions terroristes, adoptée par le parlement Tchadien le 28 février 2020, est le fruit d'une assistance législative et un plaidoyer que l'ONUDC a animé pendant plusieurs années, qui a servi de point d'encrage des activités pour l'année 2021. Cette loi marque une

avancée notable en matière des droits de l'homme. Parmi les innovations majeures, la loi établit l'emprisonnement à vie comme peine maximale conformément au Code pénal et introduit une terminologie et de définitions plus claires pour un acte de terreur, l'incitation et l'apologie des actes terroristes, réduit à 15 jours la durée de la garde à vue, qui était auparavant de 30 jours et renouvelable deux fois. Les garanties relatives au droit de la défense (le droit à un avocat) contenues dans les dispositions de l'article 50 du code pénal ont été consacrées en une garantie qui n'existait pas dans l'ancien texte de 2015.



L'appui aux institutions républicaines pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, la facilitation de la participation citoyenne et la lutte contre la corruption, a permis la soumission de 2 rapports nationaux respectivement sur le pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Les organisations de défense des droits de l'homme ont également produit un rapport alternatif sur le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la rédaction d'un plan de mise en œuvre des recommandations de l'examen période universel (EPU). La mise en œuvre des recommandations de l'EPU notamment l'abolition de la peine de mort, le soutien à l'établissement de la CNDH qui a également produit un rapport public sur la mort suspecte des personnes présumées appartenir à Boko Haram etc.

Dans le cadre d'appui aux structures électorales, il y a eu la revue du cadre juridique et institutionnel relatif aux élections. Les capacités institutionnelles et professionnelles des organes de gestion des élections CENI et BPE ont été renforcées notamment : Appui à l'opérationnalisation de la CENI, Formation des membres de la CENI et de ses démembrements, Mise à niveau du système informatique de la CENI et du Bureau Permanent des Elections, Appui technique et financier pour la révision du fichier électoral, appui à la professionnalisation de l'institution. Un cadre de concertation entre la CENI et les leaders religieux et les chefs traditionnels a été mis en place au niveau central et dans les 23 provinces du Tchad afin de consolider et pérenniser la paix, le respect des droits de l'homme et le renforcement du dialogue politique. Ainsi, les jeunes et les femmes ont été sensibilisés à une participation effective au processus électoral à travers: - la réalisation d'un café débat sur l'engagement politique des femmes au Tchad, - l'appui technique à la sensibilisation des électeurs (élaboration des spots audiovisuels).

Dans le cadre du soutien de la participation des femmes à la vie politique tout au long du processus électoral, le SNU a formé les membres du REFAMPT sur les concepts et cadre stratégique de développement du plaidoyer dans la perspective des préparatifs pour les élections à venir.



Au niveau législatif, l'assistance du SNU a permis une autre avancée majeure qui est le dépôt devant l'Assemblée nationale d'une loi portant ratification du protocole de lutte contre le trafic illicite de migrants. Le SNU a continué à appuyer la chaine pénale spécialisée dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, y inclus la traite des personnes et le trafic des migrants, à travers des activités visant le renforcement de leur capacité d'investigation et de coopération régionale. Dans ce cadre, le SNU a également offert un appui spécifique aux démembrements nationaux des structures sécuritaires du G5 Sahel, notamment la Composante Police de la force conjointe du G5 Sahel et de la Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS).

Par ailleurs, la PCMS du Tchad a été la première dans le Sahel à bénéficier d'une reconnaissance juridique nationale, à la suite de l'assistance apportée par l'équipe pays. Le SNU a également contribué à renforcer le cadre institutionnel de lutte contre la corruption, à travers l'appui à l'évaluation dans le cadre du premier cycle du mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC). Compte tenu du contexte marqué par l'épidémie COVID-19, le SNU a aussi réorienté certaines de ses activités pour soutenir le système de l'administration pénitentiaire tchadien dans son effort de prévenir la propagation de la pandémie en milieu carcérale.

Le processus d'élaboration des plans de développement des provinces (PDP) de Hadjer Lamis, Bahr El Ghazal et du Kanem en utilisant une approche participative et inclusive a

démarré par la mission d'information des autorités provinciales sur les principales étapes du processus d'élaboration, leurs rôles et responsabilités. Les recommandations et les leçons apprises de la capitalisation des expériences tirées des processus d'élaboration et de la mise en œuvre des PDP et des Plans de Développement communaux (PDC) sont prises en compte dans le cadre de l'élaboration des PDP des provinces du Hadjer Lamis, du Kanem et du Bahr El Ghazal et l'enrichissement du cadre institutionnel de la décentralisation au Tchad. Dans l'objectif d'appuyer le processus de transition, un mécanisme commun de financement de certaines priorités de la feuille de route est mis en place grâce au partenariat entre les PTF et le gouvernement pour un montant de \$67.8M USD. Ainsi que de l'appui à la formation de 150 personnes du conseil national de transition (CNT) pour améliorer leur capacité sur le travail parlementaire.



En 2021, des progrès ont été enregistrés dans le renforcement des capacités sur la prévention et la gestion de conflits, sur les règles coutumières et traditionnelles positives en faveur de la participation et la représentation des jeunes hommes et femmes. Les plateformes locales ont été redynamisées, et le dialogue intergénérationnel sur la médiation et les règlements pacifiques des conflits a été renforcé.

En matière d'appui et renforcement des capacités institutionnels ayant contribué à améliorer les efforts de consolidation de la paix, les résultats suivants ont été enregistrés:

-Appui à l'élaboration de plans d'action nationaux (PAN) sur les résolutions 1325 et 2250 du conseil de sécurité de l'ONU;

-La stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (SNPREV-2022-2030) est validée et disponible

-Appui à la mise en place d'un cadre d'échange

sur les règles coutumières et traditionnelles positives en faveur de la participation et la représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions en matière de la prévention et de gestion des conflits intercommunautaires.

-13 réunions d'échange sur les règles coutumières et traditionnelles propices aux jeunes hommes et femmes ont été organisées.

Dans le cadre de renforcement des mécanismes locaux des communes, 12 mécanismes locaux existants de prévention et de gestion de conflits sont renforcés par des textes de base et des organes de décisions mise en place de manière à impliquer/faire participer les jeunes hommes et femmes aux instances de prise de décision sur la prévention et la gestion de conflits. Ceci a permis à 1 300 jeunes dont 700 jeunes femmes leaders de participer aux travaux des instances de prise de décision relative à la prévention, à la gestion de conflit.

En matière de sensibilisation, de formation et de plaidoyer visant la prévention et la gestion des conflits pour consolider la paix, des progrès substantiels ont été réalisés au cours de l'année 2021 à savoir:

 - 60 personnes dont 15 femmes issues de l'administration centrale, des autorités provinciales, des autorités traditionnelles et religieuses ont échangé sur la contribution des femmes à la consolidation de la paix dans un contexte d'extrémisme violent;

 150 leaders ont été formés en technique de de plaidoyer public, 677 autres chefs traditionnels et religieux, responsables des associations des femmes et des jeunes et membres des forces de sécurité (dont 271 femmes) sur les thèmes de la citoyenneté, gouvernance et consolidation de la paix. Cela a permis à ces acteurs de s'engager dans la gouvernance locale et de s'intégrer dans les mécanismes locaux de gestion des conflits.

- 27 émissions interactives ouvert au public ont été réalisées sur la thématique de la consolidation de la paix et la gouvernance à travers les radios communautaires de N'Djamena, de Moundou et du Lac;
- 3 676 jeunes (1 181 adolescentes et 2 495 adolescents) membres de plateformes du dialogue, de médiation et de résolution des conflits dans la province du Lac et du Hadjer Lamis ont vu leurs capacités renforcées dans les domaines de : (i) les techniques de plaidoyer public ; (ii) les techniques de communication de proximité et (iii) du leadership ;
- Des activités de sensibilisation ont permis d'atteindre 23 762 personnes dont 2 616 femmes de 35 ans et plus, 3 924 hommes de 35 ans et plus, 6 540 jeunes femmes de 15-35 ans et 10 682 jeunes hommes de 15-35 ans dans les deux départements du Lac.



- Dans les départements de Nya-pende et de Barh Sara, deux plateformes locales existantes de dialogue, de médiation et de résolution des conflits comprenant les autorités, les leaders traditionnels, les jeunes leaders et les communautés ont été revitalisés et redynamisés. Cela a permis de former 2 353 participants aux ateliers de dialogue intergénérationnel sur la médiation et les règlements pacifiques des conflits;
- 10000 personnes sensibilisées sur l'extrémisme violent et sur la radicalisation grâce à une campagne de sensibilisation dans les îles et districts de la province du Lac;
- 79 664 personnes ont été sensibilisés sur la VBG par des comités communautaires, des femmes leaders et des sage-femmes.
- 255 personnes dont 150 femmes (60%) ont été sensibilisées sur les droits et la protection des femmes dans une approche de consolidation de la paix.
- 7,556 femmes et jeunes filles ont été sensibilisées par les relais communautaires sur les risques et dangers de l'enrôlement volontaire dans les groupes extrémistes dans la zone du Lac et la province de Hadjer Lamis.
- 2,000 personnes ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation pour le rapprochement civilo-militaire et la prévention de l'extrémisme violent.
- Dans le cadre de la prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, une série d'au moins 4 dialogues civilo- militaires a été organisée dans les provinces de Hadjer Lamis et du Lac permettant ainsi de renforcer la collaboration entre les populations et les forces de sécurité. Cette collaboration s'est traduite par la mise en place de 3 comités de stabilisation provisoire à Ngalamia et Baltram et le comité définitif de Guitté. Les capacités de ces comités de stabilisation ont été renforcées sur les droits de l'homme, le droit international humanitaire et les violences basées sur le genre en vue de renforcer la relation de confiance entre les communautés et les forces de sécurité.

Dans le cadre de gestion de conflits liés aux

ressources naturelles dans l'est du pays, plusieurs cas de conflits et de tensions communautaires ont été pacifiquement réglés par la mise en place des infrastructures agropastorales et aménagement des actifs. Cela a conduit à une réduction de tensions entre les communautés autochtones et refugiées et les conflits éleveurs-agriculteurs. Il y eu :

- 147 cas de conflits et disputes liés à l'accès aux ressources naturelles ont été évités et résolus grâce au travail des comités mixtes de gestions des infrastructures mis en place dans l'Est du pays.

5.3. Croissance inclusive

En 2021, le SNU a appuyé la formation des agents de l'Etat impliqués dans l'élaboration du Budget de l'Etat sur les thèmes « Histoire, fondement historique, perception, définition et évolution du concept genre » et « Budgétisation sensible au Genre ». Ainsi, les capacités de l'Etat ont notamment été substantiellement accrues pour développer et mettre en œuvre les stratégies et programmes de développement globaux et sectoriels qui contribuent à l'autonomisation des femmes et des jeunes, et ainsi que la résilience communautaire à travers l'autonomisation des femmes/filles, y compris celles affectées par la crise humanitaire.



- 600 femmes et jeunes ont été formés aux compétences de base en gestion pour les petites entreprises.
- 23 organisations de femmes et de jeunes ont reçu un soutien pour des activités génératrices de revenus (réservoirs de gaz, four pour fumer le poisson, filets de pêche, canoës, outils et intrants de maraîchage, semences, boulangerie moderne);
- Un guide national d'élaboration des plans de développement a été élaboré et validé ;
- 17 Plans de Développement Communaux (PDC) dans la province de Tandjilé ont été validés:
- La conditions de vie des populations se sont améliorées grâce à l'aménagement de 5 fermes intégrées de 10 hectares, la construction de 5 marchés ruraux et l'installation de 5 kits solaires photovoltaïques de 5 kilowatts dans 4 communes dans la province de la Tandjilé;
- Trois associations féminines de la province du Guera (Fédération Gourouma, Association des Femmes du Guera pour le Développement et Union des Femmes pour la Paix) ont bénéficié des équipements divers: kits de maraichage, des matériels de transformation de produits locaux et des matériels agricoles en vue de renforcer leur autonomisation.

5.4 Les défis

- La transition politique instaurée à la suite de la mort brutale du feu Président Idriss Deby Itno a perturbé non seulement la mise en œuvre des activités mais également le financement de certains programmes.
- La pandémie a sévèrement impacté la mise en œuvre des activités, dont certaines ont été reprogrammées. Cependant elle a donné aussi l'opportunité d'expérimenter, avec succès, de nouveaux modèles d'assistance à distance, en mettant en lumière l'importance d'investir dans les nouvelles technologies.
- Les perturbations dans les activités économiques ont affecté les revenus tirés des activités de nombreux ménages (pour 63% des ménages en milieu rural) et des bénéficiaires des transferts provenant des parents ou des émigrants (pour 72% des ménages dépendant des transferts). En effet, 23% des ménages ont estimé avoir fait face à une situation de faim due à une insuffisance de nourriture et/ou de revenu et 35% se sont engagés dans des stratégies qui affecteront leurs moyens d'existence et leur sécurité alimentaire dans le court terme.



En 2021 le SNU a initié plusieurs partenariats avec les Partenaires Techniques et Financiers et avec les Organisations Non-Gouvernementales tant nationales qu'internationales. Des concertations multisectorielles, y compris avec les partenaires techniques financiers et des missions aux niveaux des services déconcentrés, ont permis de faire le renforcement des capacités techniques des services de l'Etat, plus précisément pour l'élaboration des stratégies de développement du secteur rural, le dispositif de suivi-évaluation global orienté vers les résultats (SEGOR) du Plan National d'Investissement du Secteur Rural du Tchad (PNISR) et l'analyse de l'efficacité des politiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'agriculture durable au Tchad. Pour contribuer à l'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Tchad à travers une meilleure appropriation des ODD par les jeunes et leur participation active au niveau local, le SNU a mis en place un club de sensibilisation sur les ODD et Violences Basées sur le Genre à l'université de Sarh.





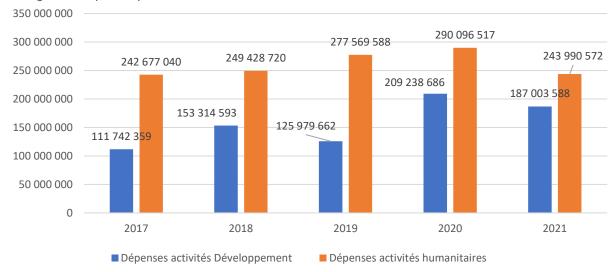
FINANCEMENT ET MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

En 2021, le SNU a dépensé au total \$ 187 millions pour appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre des activités de développement et \$244 millions pour les activités humanitaires. Ainsi, sur cinq années de mise en œuvre du plan cadre de coopération 2017-2023, le système des Nations Unies a dépensé environ \$2,090 milliards (activités de développement et

activités humanitaires) qui est largement audessus des \$1,335 milliard estimés sur les cinq ans.

Globalement, il y a eu plus de dépenses pour la mise en œuvre de l'UNDAF en 2020 qu'en 2021 ainsi que sur les années antérieures de la mise en œuvre de l'UNDAF 2017 - 2023.

Figure 4 : Dépenses pour la mise en œuvre de l'UNDAF Tchad 2017 -2021



Source: Financial tracking service OCHA et rapports revue annuelle UNDAF

La situation financière présentée est celle attendue, les fonds dépensés sont égaux ou en dessous des fonds planifiés quel que soit l'Effet UNDAF. Au total, \$279 millions ont été planifiées, \$208 millions étaient disponibles dont \$187 millions dépensées sur les activités

de développement. Cette situation financière varie d'un Effet UNDAF à un autre comme le montre ci-dessous dans le tableau 1 et figure 4 ci-haut.

Tableau 1: Situation financière des fonds pour les activités UNDAF en 2021 par Effet

RESSOURCES	EDUCATION	SANTE	EAH	PROTECTION	ALIMENTATION	GOUVERNANCE	CROISSANCE INCL	TOTAL
Fonds Planifiés	67,445,757	109,098,404	13,933,962	35,613,624	36,057,805	4,508,743	12,834,689	279,492,984
Fonds Disponibles	46,429,749	67,834,787	10,169,693	31,717,449	35,999,805	3,584,476	12,834,689	208,570,648
Fonds Dépensée	39,241,025	62,719,011	7,084,490	31,356,192	30,223,174	3,584,476	12,795,220	187,003,588
% Taux de depenses								
fonds disponible	85%	92%	70%	99%	84%	100%	100%	90%
% Dépenses total								
2021	21%	34%	4%	17%	16%	2%	7%	100%

<u>Source</u> : revue des contributions financières soumis par les agences en fin d'année

MECANISMES DE GESTION ET DE COORDINATION



Les mécanismes de coordination de l'UNDAF sont seuls gages de la mise en œuvre effective du plan de coopération. La partie nationale continue de jouer pleinement son rôle dans le processus de mise en œuvre et le suivi des activités de l'UNDAF en partenariat avec le SNU. Cependant, la mobilité des fonctionnaires techniques et le changement de membres du gouvernement ont réduit l'appropriation des réalisations déjà effectuées. Ceci explique les difficultés rencontrées par les agences de l'ONU pour contacter leurs homologues pour le suivi de la mise en œuvre des activités de l'UNDAF dans les ministères sectoriels.

De même, les termes de références des différents groupes techniques sont bien décrits, en 2021 suite à la pandémie de la Covid-19. Les activités de ces différents groupes sont un peu en ralentie.

Aussi, il a été constaté que de plus en plus les structures n'ont pas les mêmes capacités humaines et techniques de participer aux travaux des différents mécanismes de suivi de l'UNDAF (équipe de gestion des programmes, groupes de résultats, groupe suivi/évaluation, programmes conjoints, etc.) a cause des charges supplémentaires suites aux mesures restrictives liés à la pandémie de la covid-19 et des urgences humanitaires qui a mérité plus de mobilisation des personnels afin d'apporter des réponses aux besoins urgemment signalés.

Néanmoins, quelques résultats importants ont été obtenus par les différents groupes.





3.3. Comité National conjoint de Pilotage

L'architecture institutionnelle de l'UNDAF 2017-2023 est structurée à deux niveaux : stratégique et technique. À ces deux niveaux, interviennent le Comité National conjoint de pilotage et l'Équipe Pays du Système des Nations Unies d'une part ; et l'équipe de gestion du programme, le Groupe de Résultats d'autre part.

Ce comité a pour mission :

- -D'orienter et de superviser la mise en œuvre du programme commun en s'assurant que celui-ci reste aligné sur les priorités nationales et que la programmation est axée sur des indicateurs vérifiables,
- -Suivre la mise en œuvre des recommandations des réunions antérieures,
- -Examiner et confirmer l'orientation

stratégique et l'ensemble des priorités de financement du Programme unique,

-Assurer une supervision et un appui de haut niveau

Les échanges en 2021 entre la Coordinatrice résidente et le Ministre de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale autour du processus de l'extension et de l'élaboration du nouveau cadre de coopération est un indicateur important d'appropriation nationale des mécanismes, en conformité avec la Déclaration de Paris et la mise en œuvre de la réforme du SNU.

Le Comité de pilotage se réunit en principe une à deux fois par an. Pour l'an 2021 une séance planifiée et a eu lieu en début de l'année 2022.

3.4 Groupes de Résultats

œuvre

Les trois groupes de résultats sont implication effective de la partie nationale selon les effets UNDAF.

- Le groupe de résultat stratégique 1 est consacré au Développement du Capital humain
- Le groupe de résultat stratégique 2 est consacré à la Protection sociale, gestion de crise et durabilité environnementale et
- Le groupe de résultat stratégique 3 est consacré à la Gouvernance, paix et sécurité.

Ces groupes assurent le leadership technique de la mise en œuvre de l'UNDAF et élaborent annuellement les rapports des résultats identifiés en Plans de travail réalistes, précisant les ressources allouées, les délais et les indicateurs de suivi.

Pour l'année 2021, il eu une œuvre de l'UNDAF.

nationale selon les effets UNDAF. En plus des groupes stratégiques de coordination conjointe cidessus, le système des Nations Unies dispose des mécanismes de coordination interne qui contribuent à renforcer la mise en

de

l'harmonisation des approches conformément aux mécanismes internes. Lors de la revue annuelle des activités menées en 2021, les

ľUNDAF

activités menées en 2021, les équipes ont constaté que les équipes ont élaboré des documents stratégiques mais les documents sont peu vulgarisé. Il a été recommandé aux présidents des groupes de résultats de renforcer leur dynamisme afin de produire des rapports conjoints réguliers pour assurer la traçabilité des actions menées dans le cadre de la mise en

3.5 Equipe de Gestion des Programmes

Le groupe de gestion des programmes a pour mission de mener des réflexions stratégiques et d'ordre programmatiques des trois résultats stratégiques de **I'UNDAF** et des recommandations à l'équipe pays des Nations Unies. Il s'agit d'un groupe clé pour la mise en œuvre des programmes et contribue à l'analyse commune de pays, en proposant des nouvelles orientations sur la base des nouveaux défis, puis assure la

qualité des notes conceptuelles pour la mobilisation des ressources et participe à d'autres activités clés dans le processus UNDAF.

Elle se réunit selon les besoins d'appui de l'Equipe Pays aux questions relatives à la programmation.

En 2021, l'équipe de gestion des programmes a contribué à l'évaluation finale du PND.





3.6. Groupe Suivi et Evaluation

Le groupe de suivi et évaluation assure le suivi et l'évaluation internes, ainsi que l'établissement de rapports conjoints internes. Il travaille en étroite collaboration avec les trois groupes de résultats stratégiques. Il joue un rôle clé dans la collecte de données et le reporting conjoint ainsi que l'opérationnalisation de UNINFO.

Outre, le groupe de suivi et évaluation contribue à mesurer les progrès enregistrés afin de favoriser les échanges entre toutes les parties prenantes du processus et nourrir le cycle de programmation.

En 2021, le groupe de suivi et évaluation a essentiellement axé son effort sur :

- 1. Opérationnalisation de UNINFO, notamment la désignation et formation des points focaux des Agences (15 Staffs) et la saisie des PTC dans UNINFO.
- 2. Renforcement des capacités nationales en Gestion Axée sur les Droits et les Résultats (GADR) en faveur de 25 délégués provinciaux et 100 experts des commissions thématiques pour la formulation du nouveau PND.
- 3. Renforcement du système national de suivi des ODD en appuyant l'élaboration des documents stratégiques notamment:
- le Rapport de suivi des progrès vers les ODD et le Rapport Volontaire National 2021.
- 4. Renforcement du système national de Suivi Evaluation à travers: la rédaction du rapport de suivi du PND; l'évaluation/revue de la mise en œuvre du PND; le partenariat avec le Réseau Tchadien de Suivi-Evaluation (RTSE).
- 5. L'évaluation sommative de l'UNDAF a enregistré un bon niveau d'implication des agences depuis la phase de démarrage jusqu'à l'atelier de présentation du rapport.
- 6. Alignement du PND sur les ODD notamment dans l'Identification et analyse des gaps en termes d'alignement. 7. la formulation d'un nouveau cadre d'alignement pour le nouveau PND.

Pour l'année 2021, le groupe note cependant quelques difficultés d'ordre structurelles: - le changements fréquents dans les formulations et les indicateurs utilisés et l'incohérence entre indicateurs définis et données rapportées.

En projection, le groupe projette être doter des outilles de collecte parallèles, tout en impliquant davantage l'INSEED afin de créer des opportunités de renforcement de capacités dans le domaine de de rapportage du système statique national.



3.7. Groupe de Communication des Nations Unies

Le groupe de communication a pour rôle d'assure la mise en œuvre du plan de communication conjoint des Nations Unies. Il a la responsabilité de la coordination et de la cohérence des opérations des Nations Unies. Les informations des actions des Nations Unies sont partagées, et rend visible beaucoup les interventions dans le cadre de l'UNDAF et sont plus liées aux journées internationales.

En 2021, les principales réalisations ont été :

- 1. Formation des journalistes et patrons de presse sur les infodemies et les campagnes de vaccination contre la Covid-19;
- 2. Elaboration des messages et supports de communication contre la Covid-19 pour le grand public;
- 3. Diffusion des communiqués de presse aux médias sur les situations humanitaires et

programmatiques;

- 4. Appui à l'organisation d'une mission de terrain de la RC et partenaires dans la province du Ouaddaï;
- 5. Production d'une vidéo pour la journée des Nations Unies;
- 6. Réalisation de 5 émissions radios (Garder l'écoute/RNT) sur des thématiques des ODD et autres;
- 7. Célébration conjointe des journées statutaires retenues (Journée des Nations Unies, Journée de l'Alimentation, Journée mondiale de l'aide humanitaire, etc.).

Tout de même, il a été recommandé au groupe de fournir plus d'efforts en communiquant sur les progrès des indicateurs UNDAF et renforcer la visibilité des actions d'appui des Nations Unies dans les médias nationaux et internationaux.





3.8. Groupe des Opérations (OMT – Opération Management Team)

Le groupe des opérations coordonne la mise en œuvre du programme des Nations Unies, qui vise à garantir le soutien opérationnel, administratif et financier des activités des agences des Nations Unies pour améliorer l'efficacité et l'efficience.

En 2021, sous les orientations stratégiques de la Coordonnatrice résidente, et sous le leadership technique du HCR, le groupe a assuré sa mission d'identification des activités opérationnelles visant à promouvoir les services communs dans un souci d'économie de coûts et d'harmonisation des procédures, et à les mettre en œuvre d'une manière efficace et efficiente.

Beaucoup d'efforts ont été déployés par le Groupe pour la mise en œuvre de la Stratégie Commerciale du système des Nations Unies (BOS) et toutes les autres questions des opérations demandées par l'Equipe Pays. Il y a eu beaucoup d'amélioration par rapport aux années antérieures dans la mise en œuvre du BOS au Tchad.

Quelques principaux résultats ont été obtenus:

- 1. Approbation du BOS Tchad par les Chefs d'agences;
- 2. Supervision de la mise en œuvre des activités BOS (signatures des LTA ; mise en place du roster des consultants ; organisation d'une enquête sur les coûts des hôtels afin

d'harmoniser la mise à jour du DSA sur l'ensemble du territoire)

- 3. Réalisation de l'enquête sur le volume horaire et préparation du projet de mémo pour approbation par les Chefs d'Agences;
- 4. Harmonisation du forfait de R&R et alignement du montant à payer à celui déterminé par le PAM, agence lead en matière de logistique et transport;
- 5. Réalisation de l'enquête globale sur les salaires du personnel national en collaboration avec le Comité local (LSSC);
- 6. Réalisation du «Housing survey » avec un résultat non satisfaisant même si le taux du « post adjustment » de N'Djamena n'a pas été réduit;
- 7. Appui à la révision du budget de l'UNDSS; 8. Lancement du processus du Common Permises;
- 9. Projet de mémo sur l'Harmonisation des principes et modalités relatifs aux transferts et autres paiements versés aux membres et agents des institutions publiques, privées et des organisations de la société civile en attente d'approbation de l'UNCT;
- 10. Introduction auprès du gouvernement d'une demande d'obtention d'un certificat d'exonération aux droits d'accises de 18% facturés par les compagnies de communication à certaines agences du SNU. Le certificat obtenu malheureusement parle d'exonération à la TVA (qui est déjà acquis car aucune agence ne paye de la TVA) au lieu des droits d'accises

3.9. Groupe Thématique Genre et Droit de l'Homme

Le groupe assure la coordination et la rationalisation des activités liées au genre et aux droits de l'homme dans les trois résultats stratégiques de l'UNDAF et soutient sa mise en œuvre ainsi que le Plan de réponse humanitaire.

En 2021, le groupe a réalisé quelques actions prioritaires:

1- L'appui technique et financier au ministère de la Femme, de la Famille et de la protection de l'Enfance dans le processus d'élaboration du Plan d'Actions National de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité;

2- La coordination de l'appui technique et financier des agences pour l'organisation des journées commémoratives promouvant le genre et les droits humains et pour la transition (forum de la jeunesse, symposium femmes, Conseil National Transition, SENAFET 2021, etc.);

3- L'appui à l'organisation d'une conférence virtuelle sur la participation des femmes à la vie publique dans le contexte de la transition politique : Perspectives comparatives (avec la participation du Mali et de la RCA);

4- L'appui au processus de la transition à travers l'appui à l'organisation du symposium des femmes sur la paix et la sécurité au Tchad, la consultation Nationale des femmes tchadiennes en prélude au dialogue national inclusif, le renforcement des capacités pour la participation de la femme au processus de transition, le renforcement des capacités des membres du CNT sur le genre);

5- L'appui au lancement de la campagne mondiale « HeforShe » au Tchad;

6- L'appui technique aux propositions de projet des OSC féminines en vue de leur

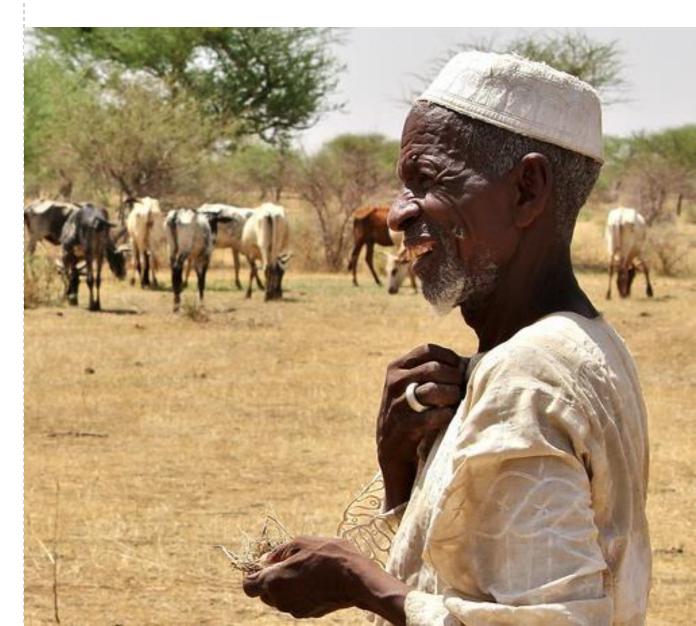
soumission au « Fonds des Femmes pour la Paix et l'action humanitaire ».

Toutefois, il a été recommandé à l'équipe:

*L'appropriation des nouvelles normes et procédures pour l'intégration de la dimension genre et droits humains dans le processus des documents stratégiques;

4Renforcer l'analyse des documents de planification des Nations Unies et du Gouvernement sous le prisme genre et droits humains par le GTGDH;

4Aligner systématique le plan de travail du groupe et ceux des groupes de résultats pour garantir une cohérence maximale conformément aux nouvelles directives.



3.10. Groupe UN migration network

Présent au Tchad depuis février 2020, le Réseau des Nations Unies pour les Migrations a été officiellement activé en septembre de la même année. Avec l'appui du Réseau, le Gouvernement du Tchad a organisé le 19 novembre 2020 le tout premier Examen National Volontaire du Pacte Mondial pour les Migrations (PMM) sous la direction du ministère des Affaires Etrangères. L'Examen National Volontaire a entre autres permis d'évaluer le Plan d'actions prioritaires pour la mise en œuvre du Pacte Mondial pour les Migrations élaboré en juin 2019, et de dégager des recommandations en vue d'une mise en œuvre plus efficiente en 2021.

Pour l'année 2021 quelques réalisations du Réseau des Nations Unies pour les Migrations ont été obtenues:

- 1. Désignation du Tchad comme « Pays Champion » du PMM.
- 2. Mise en place du Comité Technique Multisectoriel de Lutte contre le Trafic Illicite des Migrants et la Traite des Personnes.
- 3. Participation du Tchad à l'Examen continental Africain du PMM 2021.
- 4. Signatures des Arrêtés ministériels pour la création du Groupe Technique de Travail et du Comité de pilotage du projet Profil migratoire.
- 5. Signatures d'un Arrêté ministériel de mise en place du Comité Technique Interministériel du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PMM.
- 6. Lancement du processus « Indicateurs de gouvernance des migrations ».

1.14. Comité de Gestion du Dispensaire

Le comité a pour mission de superviser la gestion de la Clinique des Nations Unies de N'Djamena et celles dans les autres provinces du Tchad.

Courant de l'année 2021, le comité a pu obtenir des résultats suivants:

- 1. Approvisionnement en vaccins Covid-19 au Dispensaire des NU avec l'appui du ministère de la Santé publique et de la solidarité nationale.
- 2. Prélèvement des échantillons pour test Covid-19 aux voyageurs et suivi des cas contact en accord avec le protocole du ministère de la Santé publique.
- 3. Mise en œuvre du plan national de réponse au Covid-19 élaboré en 2020.
- 4. Evacuation/référence des patients vers les plateaux techniques adéquats y compris à l'extérieur du pays.
- 5. Amélioration de la Clinique de N'Djamena dans le cadre d'Upgrade level 1 par la mise en place d'un laboratoire.
- 6. Achat d'Ambulance médicalisée pour

N'Djamena et Abéché.

- 7. Suivi et hospitalisation des cas non sévères de Covid-19.
- 8. Suivi quotidien à domicile des patients avec forme simple à domicile par une équipe composé de Médecin et infirmier.
- 9. Vaccination du Covid-19 en Stratégie avancée initiée par certaines agences pour le personnel et les réfugiés et migrants.

Les défis que rencontre le Comité de Gestion du Dispensaire sont :

- ♣Passer du mode contributions des agences au système payant des prestations de la Clinique afin d'amortir la contribution des agences en impliquant directement les assurances de nos staffs et dépendants pour ces paiements.
- ♣Informatiser la Clinique en utilisant des logiciels pour la gestion des médicaments et intrants de labo et tous ce qui est consommable.

1.12. Groupe Thématique VIH/ Sida

Le groupe thématique ou groupe conjoint VIH et Sida a pour but de promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité des sexes dans un contexte de gouvernance améliorée; d'intensifier la prévention contre l'infection du VIH et améliorer l'accès universel aux traitements, aux soins et au soutien aux personnes vivant avec le VIH.

Au cours de l'année 2021, les agences du SNU ont contribué à la révision et à l'élaboration des documents stratégiques ainsi qu'à l'organisation des activités de dépistage couplées à la sensibilisation, au plaidoyer pour la Prévention de la Transmission du VIH de la Mère-Enfant, au renforcement du leadership des jeunes et au renforcement de capacités des structures nationales de lutte contre le VIH.

De manière opérationnelle, le groupe a:

- Réviser le Plan Stratégique National VIH 2018-2022 et le Plan Stratégique National TB;
- Elaborer le Plan Stratégique National VIH 2021-2025 et du Plan Stratégique National TB 2021-2025;
- Elaborer le Plan de transition au Dolutégravir;
- Elaborer la note NFM au Fonds Mondial pour le VIH, la Tuberculose et le renforcement du système de Santé d'un montant de 55.055.145 Euros approuvé.;
- Soumissionner une proposition de financement au Fonds Mondial pour la COVID-19;
- Réaliser une étude de l'Index Stigma;
- Réaliser l'Etude IBBS (PR, PS Prisonniers);
- Contribuer au Dépistage et Traitement :
 7 914 Dépistés, 973 positives mis sous
 ARV ; (Humanitaire : 3197 réfugiés testés

dont 123 positifs);

- Appuyer la campagne de dépistage communautaire dans 9 villes ayant touchée: 17 000 PVVIH:
- Organiser des séances de sensibilisation en faveur de 80 281 jeunes en milieu scolaire; 45 680 Dépistés; 241 positives mis sous ARV;
- Appuyer les activités de la PTME en faveur de : 22 176 Femmes Enceinte dépistées 78 + sous ARV;
- Contribuer financière via Cash transfert à 1 028 Personnes Vivants avec VIH/ Sida malnutris.

Les défis que rencontre le Groupe thématique VIH/ Sida sont :

- ♣Inadéquation de l'offre de services avec les bénéficiaires y compris les barrières socioculturelles qui limitent l'accès aux bénéficiaires avec des laissés pour compte (les populations clés);
- **↓**Faible intégration du VIH dans les autres activités de santé ;
- **↓**Faiblesse du système d'information sur la santé (collecte, vérification/validation et analyse des données inadéquates);
- ♣Faiblesse de l'organisation du système de laboratoire et l'inexistence d'un mécanisme efficace de collecte et de transport des échantillons pour le diagnostic précoce chez l'enfant et la charge virale (CV);
- ♣Faiblesses dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement avec une insuffisance dans la quantification des produits de laboratoire conduisant à des pénuries de tests et de réactifs, une gestion non coordonnée conduisant à un surstockage au niveau central et à des pénuries au niveau périphérique.







A- Résultat Stratégique développement du capital humain

Domaine d'EDUCATION

Au regard de l'évolution de la situation, il a été recommandé :

- De poursuivre le dialogue politique sur la question du financement du secteur de l'éducation et de renforcer les systèmes nationaux de cadrage financier;
- D'étendre la mise en œuvre d'interventions intersectorielles qui visent l'inclusion, la scolarisation des filles et l'autonomisation des femmes;
- D'appuyer le renforcement des activités d'évaluation des apprentissages des élèves et de renforcement des capacités de suivi pédagogique dans les écoles;
- Réaliser une évaluation des cours à distance pour s'assurer de l'impact et aussi l'accès aux cours des enfants en milieu rural ;
- Anticiper l'utilisation des ressources disponibles de manière efficiente et efficace et en partenariats avec les ONG en collaboration avec le MENPC;
- Privilégier l'approche conjointe interagence dans la mise en œuvre des activités avec certains financements (ECW, Canada, GPE).

Domaine de la SANTE

En lien avec les progrès observés dans la réalisation des 5 produits de l'effet 2 malgré le contexte de l'insécurité, du sous financement et de la pandémie à Covid-19, les agences partenaires recommandent :

- Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation ;
- Assurer une meilleure coordination du suivi de la mise en œuvre des actions conjointes entre le Gouvernement et le SNU;
- Renforcer les capacités institutionnelles et communautaires dans la planification, le suivi et la mise en œuvre des interventions;
- Renforcer la coopération et l'apprentissage Sud-Sud.
- Renforcer la décentralisation du dépistage précoce du VIH chez les enfants à travers l'intégration des « Point of care » (PoC) et la prise en charge pédiatrique et adolescents/jeunes, y compris l'optimisation de l'utilisation des machines GenXpert (COVID-19, VIH, TB);
- Mettre en œuvre les activités de vaccination prévues dans le cadre du financement global de 34.5 millions de dollars du RSS2 par GAVI;
- Organiser l'évaluation de la mise en œuvre du cadre de redevabilité élaboré au cours du forum national sur la vaccination de mars 2018;
- Renforcer la communication dans les communautés pour les inciter à utiliser les services de santé de base malgré la pandémie de COVID-19.

Domaine de la l'EAU, d'HYGIENNE et d'ASSAINISSEMENT

Aux regards de l'engagement des autorités locales et des communautés dans la mise en œuvre de l'ATPC ayant permis d'obtenir de bons résultats. Le secteur devra continuer à :

- Vulgariser l'ATPC aux groupements féminins et de jeunes ;
- Mettre en œuvre la feuille de route pour un Tchad sans défécation à l'air libre d'ici 2030;
- Renforcer les synergies d'intervention à travers les projets de convergences multisectorielles dans les provinces prioritaires ;
- Appuyer le gouvernement à vulgariser au niveau provincial et communal les documents de politiques et de stratégies du secteur eau, hygiène et assainissement .
- Soutenir les actions visant à renforcer les capacités des services techniques des départements en charge de l'eau et l'assainissement, la société civile a tous les niveaux.





B- Résultat Stratégique Protection sociale, gestion de crise et durabilité environnementale



Domaine de la PROTECTION SOCIALE

- Poursuivre le plaidoyer auprès du MEPDCI pour une coordination renforcée avec la BM, le PAM, MSPSN et INSEED;
- Réaliser des missions de terrain conjoint pour la collecte de données sur les indicateurs de mise en œuvre des programmes;
- Appuyer le renforcement des systèmes et capacités en Protection Sociale, y compris sur la mise en œuvre de la couverture santé universelle;
- Appuyer la génération et la dissémination des évidences sur la pauvreté et les vulnérabilités des enfants sur la base des données récentes (ECOSIT 4, MICS6) pour informer les politiques publiques;
- Renforcer le cadre institutionnel et opérationnel de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale révisée en partenariat avec les PTF et les acteurs humanitaires;
- Renforcer les approches basées sur le cash comme modalité de réponse aux urgences (filets sociaux sensibles au choc et cash inconditionnel)
- Renforcer la communication à travers un partenariat stratégique et renforcé avec les médias avec une focalisation sur le mandat des SNU.

Domaine de la SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

- Réaliser des infrastructures pour la mobilisation des eaux de surfaces, ouvrages de captage;
- Améliorer l'accès aux semences de qualités et le système semencier;
- Assurer la cohérence du processus de programmation du système des Nations Unies (UNSDCF, CCA et nouveaux cycles de coopération) avec le Plan National de Développement (PND) et de la vision globale du Tchad à l'horizon 2030;
- Prendre en compte les questions de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) dans les planifications des agences comme indiqué dans le contexte de l'Initiative de Renforcement des capacités nationales pour la réduction des risques de catastrophes, la préparation et la réponse aux urgences « Capacity for Disaster Reduction Initiative » (CADRI);
- Mobiliser la finance climatique, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds d'Adaptation pour les engagements relatifs aux ODD, notamment ODD 13, 1 et 2;
- Assurer le Nexus paix humanitaire développement et la résilience en mettant l'accent sur les projets de développement à long terme, les priorités du pays dans le cadre de l'initiative AGIR et le Réseau mondial contre les crises alimentaires;
- Améliorer la communication à travers un partenariat stratégique et renforcé avec les médias avec une focalisation sur le mandat des SNU.

C- Résultat Stratégique Gouvernance, paix et sécurité

Domaine de la GOUVERNANCE

- Poursuivre et renforcer l'appui des Agences du système des Nations Unies au Gouvernement afin de garantir une transition apaisée;
- Appuyer la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement de transition et les activités du comité d'organisation du dialogue national inclusif ainsi que les recommandations issues du dialogue;
- Apporter un appui-conseil dans la rédaction du projet de constitution et du code électoral;
- Appuyer les séries d'activités dans le cadre de l'organisations des futures élections présidentielles, législatives et locales;
- Mobiliser d'avantage les agences du système des Nations Unies ainsi que l'ensembles des PTF afin d'aider le Tchad à garantir une bonne transition;
- Accompagner la mise en œuvre de la Loi d'asile qui permet de réaliser une croissance inclusive et les mesures de protection sociale;
- Poursuivre le renforcement des capacités des Comités Locaux de Paix afin que ces derniers puissent mener en continue le dialogue intercommunautaire, les initiatives locales de paix et de gestion de conflits.





Domaine de la CONSOLIDATION DE LA PAIX

- Promouvoir des politiques et des programmes favorisant un accès accru et équitable aux ressources naturelles et leur utilisation, en mettant l'accent sur les femmes et une plus grande transparence dans la gestion des revenus des industries extractives;
- Renforcer les organisations de la société civile et les mécanismes traditionnels de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et les conflits, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes;
- Promouvoir les droits de l'homme, en particulier ceux des femmes et des enfants, et renforcer les capacités de suivi des cas de violation des droits dans le contexte de l'extrémisme violent;
- Améliorer la résilience des communautés face aux conflits et à l'extrémisme violent par le biais de programmes socio-économiques comprenant des formations professionnelles, des activités de création d'emplois et de génération de revenus, etc.;
- Améliorer le partenariat de sécurité transfrontalière afin de réduire les menaces dues aux frontières poreuses et à la dynamique des conflits dans les pays voisins.

Domaine de la CROISSANCE INCLUSIVE

- Appuyer le processus de développement du nouveau PND, UNDAF et le nouveau cycle de Programme de Coopération entre le Tchad pour assurer la prise en compte des résultats clés par les agences dans leur programmation.
- Augmenter les filets sociaux en ciblant les plus vulnérables du point de vue législatif et socio-économique.
- Appuyer la génération et la dissémination des évidences sur la pauvreté et les vulnérabilités des enfants sur la base des données récentes (ECOSIT 4, MICS6) pour informer les politiques publiques.
- Plaider au niveau interagence pour l'allocation conséquente des ressources aux secteurs sociaux de base et la qualité des finances publiques pour la réalisation des droits de l'enfant sur la base des résultats de l'étude espace budgétaire.

















